

# anticiper la ville

regards prospectifs 2003 - 2007

introduction à la  
démarche prospective

Éclairer  
les futurs possibles

valeurs Faire société

modes de vie Vivre la ville

économie et emploi Saisir les ressorts  
de la croissance

énergie et climat Préserver  
les ressources



**anticiper**  
**la ville**  
**regards prospectifs 2003 - 2007**

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photos) et de traduction sont réservés sous toutes formes, y compris photocopies.

© auat, juin 2008



**Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire - Toulouse Aire Urbaine**

Le Belvédère - 11 boulevard des Récollets - 31078 TOULOUSE Cedex 4

Téléphone 05 62 26 86 26 - Fax 05 61 52 71 36

[www.auat-toulouse.org](http://www.auat-toulouse.org)

# sommaire

éditorial	
La prospective doit être un exercice permanent au service des territoires.....	5
avant-propos	
La mise en culture de la prospective à l'auat.....	7
présentation	
Cinq années de prospective à l'auat... en bref.....	9
introduction à la démarche prospective	
■ <b>Éclairer les avenir possibles.....</b>	<b>11</b>
valeurs ■ <b>Faire société.....</b>	<b>17</b>
modes de vie ■ <b>Vivre la ville.....</b>	<b>27</b>
économie et emploi ■ <b>Saisir les ressorts de la croissance.....</b>	<b>39</b>
énergie et climat ■ <b>Préserver les ressources.....</b>	<b>49</b>
poursuivre la réflexion prospective.....	59
les tables rondes.....	62
les experts.....	65
bibliographie.....	68



# éditorial

## ***La prospective doit être un exercice permanent au service des territoires***

*La complexification du monde, les mutations sociales et économiques, les nouveaux enjeux environnementaux, les enjeux de gouvernance... autant de défis à relever pour les villes qui cherchent à maîtriser leur destin.*

*Parce que ces grandes évolutions sociétales nous interrogent sur notre capacité à aménager le territoire, parce que les décisions politiques nous engagent sur le temps long et "impacteront" les générations futures, parce que les villes ont désormais fait le choix du développement durable, élus et techniciens sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'intéresser à la prospective.*

*État d'esprit fait d'appétit et de curiosité pour un éventail de connaissances toujours plus large et transversal, la prospective renvoie en effet à des capacités d'observation, d'expertise, et d'anticipation ; elle implique également une présence et un investissement dans la durée sur le territoire, car "penser l'avenir", c'est mettre en évidence les tendances d'évolution sur le temps long tout en sachant simultanément repérer "les signaux faibles".*

*Aux côtés des décideurs, de nombreuses agences d'urbanisme se sont déjà impliquées dans des démarches prospectives qu'elles ont souvent directement impulsées ou pilotées. Au travers de ce document, l'auat nous fait partager les enseignements qu'elle tire de cinq années d'exercice prospectif.*

**Claude Raynal,**  
Président de l'auat



# avant-propos

## **La mise en culture de la prospective à l'auat**

L'agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire initie depuis plusieurs années, en collaboration étroite avec ses partenaires, différentes réflexions prospectives à l'échelle de l'aire urbaine de Toulouse.

En premier lieu, cet engagement dans la prospective s'est concrétisé par l'organisation des **Rencontres prospectives de l'aire urbaine toulousaine**, conférences sur des grands thèmes de société de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, ayant chacune fait l'objet d'une publication. Deux **séminaires prospectifs** ont également été organisés dans le cadre de la démarche d'aménagement "interSCoT" mise en place dans l'aire urbaine toulousaine.

Tout en donnant aux élus les moyens "d'anticiper pour agir", cette ouverture prospective permet également à l'auat de mieux gérer la complexité des projets territoriaux et de traduire concrètement dans les documents d'urbanisme les visions partagées du devenir des territoires.

## **Une mission permanente au service des territoires**

La prospective est désormais une mission permanente au sein de l'agence, au service des trois projets transversaux définis dans le **projet d'agence auat 2010** :

- **territoires éclairés** : la mission prospective a pour objectif d'éclairer les avenir possibles, les changements en cours et leurs conséquences sur l'organisation, l'aménagement et le fonctionnement de l'aire urbaine.
- **territoires informés** : elle contribue au caractère "stratégique" de l'information que l'agence diffuse à ses partenaires. Parce qu'elle permet d'identifier les tendances à l'œuvre et d'en décrypter les mécanismes, elle participe à la formation d'une intelligence collective, d'une culture commune à partager avec les élus, les techniciens et les professionnels.
- **territoires observés** : la réflexion prospective permet de nourrir le renouvellement des questionnements stratégiques et de définir de nouveaux indicateurs. Elle peut par ailleurs alimenter l'analyse et la connaissance des territoires en enrichissant l'éclairage donné aux phénomènes observés.

La mission prospective s'intègre ainsi aujourd'hui aux différents **observatoires thématiques et partenariaux** animés par l'auat. Elle contribue à alimenter les **missions prioritaires**, et plus généralement les études de planification et les projets opérationnels, en facilitant une lecture des avenir possibles.

Elle participe aussi d'une **sensibilisation** qui contribue à l'enrichissement des savoir-faire et des compétences au sein de l'agence.

Jean-Marc Mesquida,  
Directeur de l'auat



### **Les Rencontres prospectives de l'aire urbaine toulousaine**

Issues des réflexions menées à l'occasion du projet d'agglomération « Toulouse Métropole 2015 », leur objectif est de développer les connaissances sur les grands thèmes de société de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle afin d'éclairer les choix politiques à venir. Ces rencontres d'une demi-journée rassemblent les acteurs publics et privés de l'aire urbaine autour de deux ou trois spécialistes, universitaires, chercheurs. Les échanges entre les acteurs locaux ainsi que l'apport des spécialistes sont ensuite valorisés à travers les dossiers **Prospective Ville**.

#### **Les thèmes :**

- Les nouveaux enjeux fonciers (septembre 2003)
- Le vieillissement et l'allongement de la vie (décembre 2003)
- Les nouveaux modes d'habiter (mars 2004)
- Rythmes urbains et rapport au temps des citadins (juin 2004)
- Évolutions de la grande distribution commerciale et comportements d'achat des ménages (juin 2004)
- Santé publique et vulnérabilités urbaines (novembre 2004)
- Qualification et intégration des populations (juin 2005)
- Culture, citoyenneté et rayonnement métropolitain (juin 2006)

### **Les séminaires de prospective territoriale interSCoT**

Depuis 2002, l'aire urbaine toulousaine a également entrepris une réflexion de prospective territoriale à l'occasion du chantier de planification initié autour d'une démarche novatrice d'interSCoT. Afin de nourrir une vision stratégique du territoire à l'horizon 2020, un premier séminaire prospectif a ainsi été organisé fin 2005 avec la collaboration du groupe Futuribles. Cette journée a été l'occasion de sensibiliser les acteurs à la démarche prospective et de questionner le modèle de développement ("l'avenir choisi"), fixé dans la Charte interSCoT, au regard des évolutions du contexte international et national. Un deuxième séminaire a été proposé au printemps 2007. Il a permis, face aux éléments de diagnostic, d'identifier les risques et opportunités majeurs pouvant entraver ou au contraire conforter le modèle de développement.

Les **Prospective Ville**, les programmes des conférences et les actes des séminaires sont disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site [www.auat-toulouse.org](http://www.auat-toulouse.org)

# présentation

## Cinq années de prospective à l'auat... en bref

L'objectif de ce document est de rendre compte de la richesse des réflexions initiées à l'occasion des différents "exercices" de prospective conduits à l'agence : richesse des thématiques abordées, des angles de vue, des approches méthodologiques. En adoptant dans sa forme le "dialogue croisé", il met ainsi en perspective les paroles des différents experts que nous avons reçus. Cinq ans, c'est aussi l'occasion de tirer les premiers enseignements de cette démarche et de proposer les suites à donner pour entretenir et faire partager les réflexions prospectives pour les années à venir. Propos qui concluront ce document de synthèse.

En introduction, nous nous attacherons à évoquer **la démarche prospective** en elle-même, qui permet de penser l'avenir. Il n'existe pas d'approche unique de la prospective, ni même de méthodologie à proprement parler. Les spécialistes rencontrés sur les différents thèmes ont toujours pris la peine d'expliquer en préalable leur conception de la prospective. C'est à la fois la richesse de ces différentes approches et l'unité de cet état d'esprit que nous avons souhaité présenter dans un premier chapitre.

C'est parce que **la question des valeurs** est a priori plus éloignée des thématiques communément portées par une agence d'urbanisme, mais aussi parce qu'elle concerne notre capacité à vivre ensemble et touche aux fondements de la ville, qu'il nous est apparu important de commencer par cette question. Certaines fragilités dans la cohésion sociale apparaissent aujourd'hui, avivées par un individualisme grandissant et une défiance envers l'autre, phénomènes dont il nous appartient de décrypter les ressorts pour être capable d'imaginer d'autres formes du vivre ensemble.

**Les modes de vie, les changements socio-démographiques** influencent les comportements en matière d'habitat, de transport, de consommation, et modifient les usages de la ville, les besoins en équipements et en services... Des évolutions de fond comme le vieillissement de la population conditionnent déjà le fonctionnement et la gestion de nos villes. Des faits émergents, dans le rapport au temps, à la mobilité, au territoire, sont aussi à considérer si l'on veut demain offrir une ville accessible à tous et à chacun.

**L'environnement économique et la question de l'emploi** sont des domaines en tension permanente entre les mutations mondiales et les réalités du tissu économique local. La compréhension des évolutions en cours et à venir, à ces deux échelles, est indispensable pour un positionnement dans la compétition internationale.

Et enfin, **le changement climatique et la question énergétique** sont des thèmes qui s'imposent désormais au monde entier, parce que des mutations impactent déjà notre quotidien, mais aussi parce que la prise de conscience mondiale a conduit les gouvernants à certaines décisions qui imposeront demain à nos territoires d'autres fonctionnements.

■ **Éclairer les  
avenirs possibles**

■ **Faire société**

■ **Vivre la ville**

■ **Saisir les ressorts  
de la croissance**

■ **Préserver  
les ressources**





# Introduction à la démarche prospective

## ***Éclairer les avènements possibles***

*Les villes cherchent à maîtriser leur destin, les territoires veulent anticiper leur devenir, les entreprises ou grands services travaillent à ne pas se laisser distancer par les évolutions économiques, sociétales... les professionnels, les élus sont ainsi de plus en plus nombreux à s'engager dans des démarches de réflexion prospective.*

*La prospective est en effet une approche que je crois indispensable pour les décideurs politiques que nous sommes, elle nous aide à décaler le regard que nous portons sur notre territoire et nous permet de prendre le temps et le recul nécessaires aux décisions, notamment celles qui engagent sur le temps long. Pour nos projets, ceux qui impacteront dans les décennies à venir la vie de nos concitoyens, le fonctionnement de notre aire urbaine... il ne faut pas aller trop vite sur des solutions et garder l'esprit ouvert vers ce qui se passe dans le monde, en Europe et pas loin de chez nous.*

*Il s'agit aussi de considérer que le futur ne se reconduira pas à l'identique du passé, d'être dans une démarche d'anticipation. Quand on a la responsabilité d'un territoire, cet effort d'anticipation doit porter sur des sujets aussi variés que les valeurs, les modes de vie, l'économie, l'énergie, le climat... et ce, dans un esprit de décloisonnement et de transversalité. Nous sommes confrontés à la difficulté d'appréhender une société qui se complexifie, à des décalages permanents entre la réalité et les schémas, les plans, les stratégies que nous adoptons... La transversalité revendiquée par la prospective permet de mieux comprendre le monde contemporain, moins sectorisé, plus interdépendant. L'approche qualitative est aussi nécessaire pour détecter les ruptures et des faits porteurs d'avenir*

*Faire de la prospective, c'est donc un « état d'esprit », « une ligne de conduite » qui permet de penser l'avenir, mais aussi de construire une vision partagée au service d'un projet.*

**Pierre Cohen**

*Député-Maire de Toulouse, Président du Grand Toulouse, Président du SMEAT*

# Ce qu'en disent les experts

Francis Beaucire, géographe, professeur à l'Université de Paris 1  
Édith Heurgon, ancienne responsable de la prospective à la RATP  
Hugues de Jouvenel, consultant, directeur général du Groupe Futuribles  
Alain Parant, démographe, chercheur à l'INED  
Pierre Radanne, consultant, Futur Facteur 4  
Clotilde Tascon-Mennetrier, chargée de mission à l'Institut des Villes

## Anticiper pour agir

### Appréhender un monde complexe

« La démarche prospective considère que l'avenir est à la fois domaine de liberté, domaine de pouvoir et domaine de volonté. »

*Hugues de Jouvenel*

Nous vivons dans un monde qui est de plus en plus complexe, pour diverses raisons, d'ordre démographique, économique, politique, sociologique. Notre avenir devient alors incertain, voire de plus en plus incertain... La prospective vise à une meilleure compréhension de ce monde contemporain dans sa complexité et refuse l'idée encore trop souvent présente dans nos esprits que le futur se reconduira à l'identique du passé.

Nous avons, à tort ou à raison, le sentiment que tout va de plus en plus vite, que le monde est de plus en plus chaotique. Le temps court semble en effet se densifier : un horizon économique dominé par le court terme, des techniques de communication qui raccourcissent le temps, des vies personnelles plus instables, des mobilités qui se multiplient... ce temps court régit nos modes de vie alors que les

politiques publiques, notamment de l'urbanisme et du logement, sont toujours sur le long terme. Face à ces évolutions, nos modes de penser, d'agir, de gouverner deviennent inadéquats. « Trop souvent, explique Hugues de Jouvenel, les décideurs – publics ou privés – prétendent qu'ils n'ont pas le choix, qu'ils sont contraints par les événements : ce qui revient à dire que ce sont les circonstances qui ont pris le pouvoir... »

« Actuellement, notre société est envahie par l'inquiétude et la peur de l'avenir, constate pour sa part Pierre Radanne. La tendance du chacun pour soi est d'autant plus forte que l'avenir, brouillé, est perçu comme menaçant. » Le culte du progrès et cette confiance aveugle dans les ressources qui l'accompagnait au XIX<sup>e</sup> siècle, la montée en puissance des sciences et des techniques, a fait place aujourd'hui au désenchantement et à un sentiment d'impuissance.

### Démarche de l'anti-fatalité

La prospective combat le déterminisme et la morosité des esprits. « *Un avenir incertain*, explique Alain Parant, *cela ne veut pas dire un avenir qui condamne à baisser les bras. Au contraire, c'est un aiguillon pour retrousser les manches et relever les défis.* » Pour Édith Heurgon, « *la prospective repose sur le principe "d'optimisme méthodologique" : plutôt que de regarder dans la société tout ce qui ne marche pas, regardons ce qui marche. C'est la condition de l'action.* » « *C'est également, souligne Francis Beaucire, transformer un risque en opportunité.* » Hugues de Jouvenel poursuit : « *il s'agit de passer d'une posture où on est "agi" par un système à une posture où l'on prétend être, non pas complètement maître, mais artisan, acteur dans ce système. C'est une révolution culturelle. Voilà le vrai défi de la prospective : ne plus être spectateur de l'histoire ou victime d'un avenir imposé, mais prendre son avenir en main et donc devenir artisan d'un futur pour une part choisi.* »

Être dans cette démarche de l'anti-fatalité suppose également d'être critique, c'est-à-dire refuser de reproduire un discours parce qu'il s'agit du discours dominant. « *La prospective*, nous dit Édith Heurgon, *c'est décaler le regard et travailler sur les concepts et sur*

### Les "pères fondateurs" de la prospective

Gaston Berger (1896 - 1960) a inventé la prospective dans un célèbre texte de 1957 : « *arrêtons de faire de la rétrospective, il faut faire maintenant de la prospective.* »

Pierre Massé (1898 - 1987), commissaire au Plan, disait que la prospective est une « *indiscipline intellectuelle* », parce qu'on ne peut pas faire de prospective sans créativité, sans imagination, sans sortir des sentiers battus.

Bertrand de Jouvenel (1903 - 1987) a créé le terme de Futurible (futur - possible) et dit « *l'avenir ne se prévoit pas, il se construit.* »

les outils. C'est s'efforcer, au cœur d'un champ de tensions, de substituer à une pensée des oppositions (bien/mal, public/privé, individuel/collectif, local/global) une pensée par composition, capable d'accompagner le mouvement de la société. C'est aussi se poser les questions difficiles (sans nécessairement trouver les réponses tout de suite), c'est imaginer l'impensable, c'est essayer de sortir du fil de l'eau. »

Pour cela, il faut accepter toutes les lectures de l'avenir, y compris celles qui ne sont pas les plus optimistes ; or le fait est que nous sommes portés à regarder ce qui nous arrange et conforte nos idées, et inversement nous sommes enclins à ne pas voir ce qui nous dérange et qui est de nature à remettre en cause nos certitudes.

### Penser le temps long

Faire de la prospective, c'est prendre en compte la différence de nature entre le passé, qui est le domaine des faits accomplis, donc connaissables, parfois même scientifiquement, et le futur, qui relève du non fait, de l'indéterminé, de l'incertain et qui échappe par conséquent au domaine de la connaissance. Le présent, lui, n'est qu'un instant furtif, entre un passé qui pour une part se prolonge et un futur, voire des futurs, qui s'enracinent dans le passé. Sur ce

point, Francis Beaucire confie qu'il est de ceux qui font de la prospective "avec un rétroviseur".

Ce rapport entre passé et futur est fondamental, l'un des problèmes majeurs de l'individu moderne étant précisément de se situer dans le temps par rapport aux changements sociétaux.

« Les décisions publiques négligent trop souvent le long terme, constate Clotilde Tascon-Mennetrier. Généralement, nous faisons les choses dans la dictature de l'urgence. Les décideurs ne doivent pas répondre aux nécessités immédiates, mais prendre en compte les changements qui porteront des fruits dans un horizon éloigné. Il s'agit d'articuler en permanence le court et le long terme, même si les mandats des élus ne durent que six ans ».

Les outils de planification, quand ils s'accompagnent d'une démarche prospective, permettent de se projeter dans les 20 à 30 ans à venir et, selon Pierre Radanne, de « préparer l'histoire qui sera celle de la vie de nos enfants, de satisfaire ce besoin fondamental de visibilité et de projection de sa vie ».

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va... »

Sénèque

### Être au service d'une stratégie

Il s'agit moins de décrire le futur que de le construire, moins de prévoir l'avenir que de préparer l'avenir souhaitable. « Si vous avez une bonne vigie, explique Hugues de Jouvenel, vous pourrez éventuellement anticiper le vent, mais vous ne pourrez pas dire si ce vent vous est favorable ou s'il vous est contraire, si vous ne savez pas vous-même où vous voulez aller. »

L'anticipation est véritablement la condition de l'exercice. Nous sommes tous plus ou moins dans la position du navigateur qui doit simultanément s'efforcer d'anticiper les évolutions possibles de son environnement à l'aide de la vigie (ce que l'on dénomme aujourd'hui les dispositifs de veille ou "d'intelligence stratégique"), et mettre en œuvre une stratégie à l'aide du gouvernail. Trois questions essentielles se posent alors : celle des marges de manœuvre des acteurs, celle des objectifs que l'on estime souhaitable de poursuivre ; celle enfin de la mise en œuvre d'une politique, de sa déclinaison en termes de ressources humaines et financières, et surtout de production de biens et de services répondant aux besoins d'une société particulière. »

Les prospectivistes anticipent en ayant toujours le souci d'une action politique (au sens noble du

« Avec les outils de planification, les élus ont un très beau travail à engager : ils sont à la fois les conteurs et les metteurs en scène des changements à venir. »

Pierre Radanne

*« La prospective n'est ni une discipline, ni un métier. C'est une démarche de connaissance pour l'action. Distincte à la fois de la prévision et de la planification, c'est une pédagogie de la découverte, un apprentissage du changement, une lecture aiguë du présent dans un monde complexe. »*

**Édith Heurgon**



terme) à mener, d'une stratégie à définir, de moyens à mettre en œuvre. L'effort d'anticipation doit être au service d'un projet collectif. Pour s'adapter, il faut avoir un projet et pour bâtir ce projet, il faut débattre puis choisir. Choisir, c'est toujours difficile parce que c'est renoncer...

Les outils de la prospective sont primordiaux pour les territoires désormais plongés dans un univers de concurrence. Les territoires, qui revendiquent aujourd'hui leur liberté – pour accroître leurs marges de manœuvre –, leur lisibilité – sur les grands enjeux actuels, sur les risques de rupture –, leur identité – pour créer du "sens" et développer un sentiment d'appartenance –, doivent dès lors se mettre en situation de penser leur devenir.

## La prospective : comment faire ?

### L'exploration des futurs possibles

#### La méthodologie des "scénarios exploratoires"

Cette méthode des scénarios exploratoires part du principe que l'avenir n'est pas un point unique mais qu'il y a plusieurs futurs possibles que les scénarios servent à décrire.

Pour Hugues de Jouvenel, il s'agit ainsi « d'explorer le spectre des possibles, non pas en se contentant d'extrapoler les tendances passées mais en essayant de prendre en compte les facteurs de discontinuité et de rupture. La méthode des scénarios dit, non pas ce qui va se passer, mais ce qui pourrait advenir ». En ce sens, elle permet d'imaginer l'impensable.

Ainsi, « certains de ces futurs possibles ne seront pas acceptables, la réflexion portera alors sur comment les éviter. D'autres seront souhaitables mais absolument irréalisables. Enfin, se dégageront des futurs souhaitables réalisables qui correspondront à nos options de développement et pour lesquels il faudra qu'une décision collective soit prise. L'objectif n'est pas d'écrire des utopies mais des projets entre lesquels il faudra ensuite choisir. À partir de là, nous quittons la prospective exploratoire, dont la vocation est de nous éclairer sur le spectre des possibles, pour nous positionner en artisans du futur, afin de définir une politique à moyen et à long terme. »

#### La "prospective du présent"

La prospective du présent est quant à elle un courant plus récent qui nuance la méthode des scénarios et se veut plus intuitive.

*« Plutôt que d'apporter des réponses à des problèmes mal posés, la prospective du présent cherche à formuler les bonnes questions, à renouveler les concepts, à substituer aux catégories "d'état" des catégories de "processus", explique Édith Heurgon. Ici, le terme "présent", paradoxal lorsqu'il est associé à la prospective, indique le moment de l'action collective, le temps des initiatives. Opposé à la tyrannie de l'urgence, c'est un présent duratif, qui se nourrit de l'expérience du passé et construit l'avenir comme horizon de responsabilité. Au-delà des futurs possibles qui, par leur caractère restreint, induisent parfois la pensée unique, il s'agit de construire ensemble des futurs souhaitables. Plutôt que d'extrapoler les tendances lourdes, la prospective du présent observe des signaux faibles (germes de futur déjà là sous nos yeux si l'on sait les percevoir), reconnaît les initiatives locales, et dès lors qu'elles participent à des futurs souhaitables, les utilise comme levier de changement pour inventer des configurations nouvelles. »*

### Les clés de la réussite d'une démarche de prospective territoriale

#### Un impératif de vigilance, de veille et de transversalité

Comment se représenter collectivement ce qu'est le territoire aujourd'hui, comment il fonctionne ? Où sont les moteurs, les freins ?

Pour Hugues de Jouvenel, « c'est un travail de radioscopie, de dia-

gnostic, de veille, d'intelligence stratégique. Le fond de ce travail est d'essayer, au-delà de l'écume des jours, au-delà des phénomènes conjoncturels, anecdotiques, de comprendre ce qui constitue les éléments moteurs, les tendances et déterminants fondamentaux qui caractérisent un territoire, une nation ou encore le monde. »

Mais l'avenir n'est pas prédéterminé, il échappe aux domaines de la connaissance. Même avec des systèmes experts de plus en plus élaborés, personne ne pourra dire avec certitude ce que sera demain. L'un des grands défis, dans ces diagnostics territoriaux, est de ne pas se méprendre sur la nature des inerties et des changements. De ce point de vue, l'intérêt de la veille et de l'anticipation n'est pas de dire avec certitude ce que sera demain mais de mettre en alerte sur des évolutions possibles avant qu'il ne soit trop tard.

La veille consiste dès lors à développer, sur l'ensemble du territoire, des "capteurs" capables de discerner les événements conjoncturels ou anecdotiques de ceux qui paraissent révélateurs, symptomatiques de tendances lourdes ou émergentes. Un travail de diagnostic en dynamique qui nécessite d'être tenu à jour en permanence.

La démarche prospective mobilise des compétences variées (démographie, géographie, économie, sociologie, statistique...), c'est une démarche d'intelligence collective, qui intègre les expertises des uns aux expériences des autres et alimente la réflexion des acteurs tout au long du processus de décision et d'action.

### Variables "dures" et variables "molles"

Il convient également d'utiliser aussi bien les indicateurs quantitatifs que les indicateurs qualitatifs.

« Il est très tentant de s'intéresser avant tout aux variables "dures", chiffrées, qui sont sensées être scientifiques, sérieuses, objectives mais il faut rappeler qu'il est possible de faire dire aux chiffres tout ce qu'on veut ! Les "variables molles", celles qui gênent un peu tout le monde, sont quelque fois plus dures que les variables dures... » rappelle Hugues de Jouvenel.

« Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas un indicateur "tout cuit", un chiffre avec trois décimales qu'il faut s'abstenir de prendre en compte ces variables molles. Ainsi, la confiance que les gens se portent, le fait qu'il y ait un esprit d'initiative, de la créativité, de la solidarité, le fait aussi qu'il y ait des ruptures, des fractures sociales dans un territoire, sont des éléments certainement aussi déterminants, sinon davantage, que tel ou tel phénomène mesurable plus aisément. »

### Un enjeu d'appropriation et de partage

Connaître et comprendre ne suffit pas. Il faut également que les acteurs-territoires soient capables de partager et de faire partager leurs analyses. C'est pourquoi toute démarche prospective doit être collective. Pour Édith Heurgon, « il faut bien co-construire ces futurs souhaitables ; trop souvent ceux que nous nous dessinons sont tellement étroits que l'on tombe alors dans la pensée unique. »

La prospective constitue le moment de projection et d'imagination qui permet aux acteurs locaux de se confronter à la question du futur. Elle crée en effet un rapport collectif au futur et sert à fabriquer du sens commun au niveau local. Ainsi, comme le souligne Hugues de Jouvenel, « les projets de développement ne sont pas que des projets d'aménagement et d'équipement, ils vont bien au-delà et empruntent aux valeurs, à l'identité du territoire. Il s'agit d'un vrai défi pour les décideurs que de déterminer quelles sont les valeurs génériques, les ressorts profonds qui animent une population et qu'il ne faut pas confondre avec l'opinion publique qui est volatile et change en fonction des événements... »

L'enjeu de l'animation sur la durée d'une démarche prospective est en ce sens décisif et soulève la question de la gouvernance du territoire. Si l'on parle de gouvernance, c'est qu'il s'agit d'entraîner les différents acteurs (voire les citoyens dans le cadre d'une démarche prospective participative) dans un mouvement général d'action collective, qui fasse sens pour chacun et dans lequel chacun trouve sa place.

« Bien plus qu'une "boîte à outils", la prospective est avant tout une école d'humilité. C'est une attitude, une tournure d'esprit, une philosophie héritée de la révolution culturelle intervenue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus on en fait, plus on se rend compte qu'on ne sait rien, que les méthodes sont précieuses, discutables... »

Hugues de Jouvenel

### Définitions

**Prévision** : estimation sur le futur assortie d'un degré de confiance.

**Projection** : « dans les projections, l'avenir est écrit. On extrapole les tendances, on part du principe que, d'une certaine manière, le futur reconduira à l'identique le passé » (Alain Parant).

**Utopie** : critique de l'existant, conception et description d'une société idéalement organisée et dirigée.



# Faire société

## **Paroles d'élus**

*« Un territoire comme notre aire urbaine est très hétérogène, dans sa population, ses identités rurales, résidentielles... mais nous avons de plus en plus de problématiques en commun : reconnaître et valoriser nos diversités doit nous aider à construire une communauté de destin »*

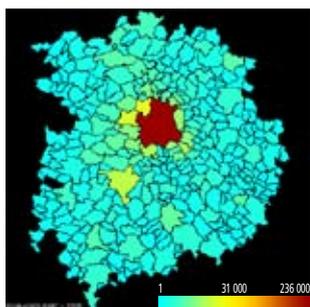
**Jean-Luc Moudenc**

*« L'identité ne se construit pas uniquement avec du béton habité, elle se construit avec la vie, l'activité, l'innovation. Habituer nos citoyens à être confrontés en permanence à des cultures différentes est une formidable chance pour avoir demain des relations différentes et porter un autre regard sur le monde. »*

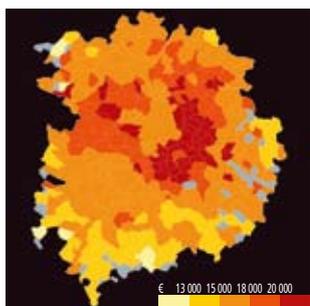
**Danielle Buys**



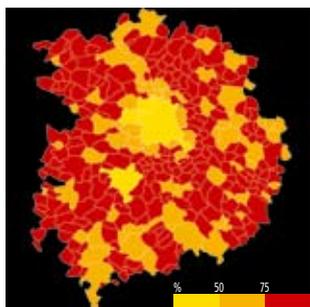
Emploi (en nombre)



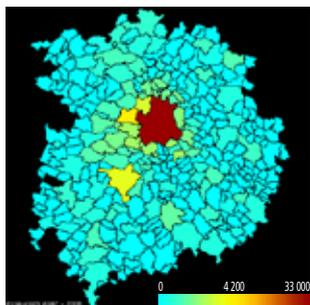
Revenu médian annuel (en €)



Propriétaires occupants (en %)



Logements sociaux (en nombre)



## Situer l'aire urbaine toulousaine

L'aire urbaine toulousaine s'inscrit dans un vaste territoire sud européen entre France et Espagne, dont le peuplement correspond historiquement à un lieu de passage et d'échange. La diversité et la qualité des espaces de proximité la caractérisent fortement et en expliquent l'attrait. Participent également de cette attractivité, la richesse et la particularité du patrimoine architectural en briques rouges, mais, et de façon plus "classique", on peut aussi citer la gastronomie, l'esprit d'équipe porté par le rugby...

### Une terre d'accueil pour des populations variées

L'aire urbaine toulousaine a connu plusieurs "vagues" de migration : les réfugiés espagnols, les rapatriés d'Algérie... Aujourd'hui elle continue d'accueillir des personnes venues d'ailleurs en flux continus, de l'ordre de 25 000 personnes tous les ans entre 1990 et 1999 (14 000 personnes quittent aussi l'aire urbaine annuellement).

Un habitant sur quatre est donc un "nouveau toulousain" parmi lesquels on trouve :

- des personnes diplômées (25 % des entrants ont un diplôme de l'enseignement supérieur),
- mais aussi des personnes non-qualifiées (40 % n'ont pas le bac),
- et des chômeurs (17 % des entrants sont au chômage).

Un panel très large de nationalités sont représentées dans l'aire urbaine : 106 sur les 170 nationalités possibles, soit 91 %.

### Des modes de vie qui favorisent de moins en moins la rencontre

Les voisins sont de moins en moins collègues de travail ou amis, notamment dans les communes périphériques où les habitants vivent davantage dans la multi-appartenance territoriale : ainsi dans l'aire urbaine, plus d'un actif sur deux quitte sa commune pour aller travailler.

Les territoires sont marqués socialement : la distribution des revenus dans l'aire urbaine reflète les spécificités du peuplement en lien avec les caractéristiques de l'habitat. Les niveaux de revenus sont globalement plus élevés dans les communes les plus proches de Toulouse, à l'est et au sud, et les revenus sont plus faibles aux limites de l'aire urbaine. Les communes les plus urbanisées du pôle urbain, qui disposent d'une offre diversifiée de logements, présentent de fortes amplitudes de revenus. A l'inverse, les communes de banlieue où l'habitat individuel est quasi exclusif présentent des niveaux de revenus élevés.

Sources : INSEE

Étude sur les nouveaux arrivants – Conseil de développement / Cirrus-Cieuv  
Atlas de l'aire urbaine de Toulouse – INSEE / auat  
Contribution interSCot - auat

## Faire société ? . . .

Les valeurs, ressorts profonds de nos préférences, sont globalement d'une grande permanence ; elles sont aujourd'hui considérées par beaucoup comme une force déterminante des sociétés. Certaines tendances interrogent cependant quant à la pérennité des valeurs traditionnelles censées donner une cohérence à notre société. Les risques de crise sont à prendre au sérieux au regard de la fragilité de ce qui fait lien dans nos villes, de l'émergence d'un monde sans transcendance et de l'individuation croissante des comportements : la difficulté à maintenir une cohésion sociale, à assurer l'intégration des populations, la montée des exclusions... Les violences qui secouent régulièrement les banlieues sont ainsi interprétées par certains comme étant l'expression d'un mal symbolique relevant certes du contexte socio-économique, mais aussi du registre des valeurs partagées.

Un autre regard peut être porté sur ces évolutions qui constituent aussi une richesse pour nos sociétés : des individus plus libres de leurs choix, capables d'engagement sur la scène publique, la possibilité d'un véritable dialogue sociétal, des migrations qui produisent une diversité culturelle et apportent une ouverture sur le monde extérieur...

L'aire urbaine toulousaine n'est pas "épargnée" par ces évolutions sociétales : montée de l'individualisme, recherche de tranquillité, repli sur soi... sont des tendances perceptibles aujourd'hui notamment dans une certaine fragmentation spatiale de notre agglomération, avec des secteurs sur-valorisés, d'autres dévalorisés.

La croissance à laquelle notre territoire sera confronté dans les décennies à venir risque de jouer comme un amplificateur de ces tendances. Difficultés d'accueil des nouveaux habitants, repli identitaire, délitement du lien social, banalisation du cadre de vie... sont autant de menaces pour l'aire urbaine si nous laissons aller le fil de l'eau. On peut aussi dessiner un avenir moins sombre où les atouts de notre territoire serviraient de leviers : la tradition d'accueil et de valorisation des apports culturels comme cela s'est produit notamment avec les Espagnols, ou plus récemment avec les salariés venus du nord de l'Europe travailler dans l'aéronautique, la force fédératrice de projets communs tel que le SCoT, la capacité à partager les éléments forts de notre identité et leur appropriation par les nouveaux arrivants, les atouts de notre cadre de vie avec un patrimoine historique ainsi qu'une proximité des espaces naturels...

Une chose est sûre, à l'avenir, les collectivités auront la responsabilité de concilier les désirs des habitants, leurs attentes, avec les objectifs du développement durable et ceux d'une ville plus solidaire. Un travail d'anticipation est donc à faire pour appréhender les tendances d'évolution des valeurs, en comprendre les ressorts et pour identifier quels pourraient être les nouveaux leviers de cohésion. 

## ... ce qu'en disent les experts

Fernando Bertolotto, *consultant, sociologue, spécialiste en santé publique*  
Marie-Christine Jaillet-Roman, *directrice du LISSST, Université de Toulouse - Le Mirail*  
Hervé Jobbé-Duval, *promoteur, co-fondateur de la Centrale de création urbaine*  
Hugues de Jouvenel, *directeur du Groupe Futuribles*  
Robert Le Moigne, *économiste, directeur du cabinet Cercia à Rennes*  
Alain Parant, *démographe, chercheur à l'INED*  
Bernard Reichen, *architecte urbaniste*  
René Rizzardo, *ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles*  
Dominique Royoux, *directeur de l'Agence des temps de l'agglomération de Poitiers*  
François de Singly, *sociologue, directeur du Centre de recherche sur les liens sociaux à Paris*  
Ghislaine Soulet, *consultante, LaVilleDemain*

### Des tendances lourdes et des signaux faibles

#### Individualisme et vie sociale

Les valeurs s'expriment dans un contexte qui se complexifie et diffère selon les pays et les époques, ce qui rend difficile leur appréhension. Les enquêtes effectuées tous les dix ans à l'échelle européenne pour comprendre et comparer ces valeurs permettent toutefois de dégager de grandes tendances qui caractérisent notamment la société française.

#### Autonomie des individus

Le développement des individualismes relève d'une évolution de longue durée mais il connaît dans certains domaines une progression aujourd'hui très rapide et spectaculaire.

L'individualisme est la revendication des individus à décider par eux-même de ce qui est bon ou mauvais, plutôt qu'à voir leurs conduites et leurs opinions dictées par un ordre supérieur (souvent de nature religieuse). Il se traduit par une remise en cause des formes traditionnelles de la morale et une valorisation forte des aspirations telles que l'expression de soi et la participation sociale. Nos sociétés d'individua-

listes sont donc des sociétés où les modes de vie sont d'une plus grande diversité, où l'autonomie est une vraie valeur, mais aussi où se développe l'intérêt particulier.

« *Ce qui fait la richesse et la difficulté des sociétés individualistes, explique François de Singly, c'est que les individus doivent avoir un maximum d'identités, de dimensions, car c'est dans cette diversité-là qu'on se constitue en tant qu'individu. Une personne qui ne serait que "malade", ou que "parent", serait dans le malheur total. La ville est l'espace où il est plus facile d'avoir ces différentes dimensions mais où il y a aussi forcément des tensions, c'est le cœur même de l'individualisation.* »

#### Développement des intérêts particuliers

Une des manifestations de l'individualisme est que les citoyens, de plus en plus informés, se donnent les moyens d'intervenir sur la scène locale quand leurs intérêts individuels sont en jeu. Ils ont la capacité à s'opposer à des projets dès lors qu'ils estiment que ces projets viennent contrarier leur intérêt. Ainsi par exemple, de plus en plus fréquemment,

les élus doivent faire face à des contestations quand un projet d'habitat un peu dense, un peu "social", est pressenti dans un quartier résidentiel.

Dans le registre de la santé, cette évolution se traduit par la transformation de la figure du patient, remplacée par celle de l'impatient. « *C'est un sujet exigeant, affirme Fernando Bertolotto, qui négocie, qui est prêt à se battre et qui va même jusqu'aux tribunaux quand il pense que ses intérêts n'ont pas été respectés. Cette personne, que nous sommes tous aujourd'hui, va porter la question de la santé dans l'espace où elle vit et notamment certaines de ses attentes auprès des élus.* »

#### Permanence des valeurs fortes : famille, travail... et complexité des relations sociales

Cette société, très autonome, est aussi celle qui met en avant la communication.

Pourtant, observe Hugues de Jouvenel, « *nous connaissons sans doute un problème d'extraordinaire solitude. Cette société de la communication est aussi la société de l'ignorance mutuelle. Il y a internet dont on nous dit*

que cela permet à tout le monde de communiquer avec tout le monde. Il y a le portable. Mais qui parle avec qui, et pour dire quoi ?... Il n'en est pas moins vrai, poursuit-il, qu'aujourd'hui, ce qui compte, ce n'est pas ce que l'on compte, mais c'est ce qui nous est cher et ce qui nous est cher, c'est le lien. »

« Ainsi, dans le "hit parade" des valeurs, en tête, il y a la famille, ce qui n'empêche pas qu'elle soit plus précaire et diverse. En second, il y a le travail. Même si cela peut paraître paradoxal à l'heure des 35h, la valeur travail est de plus en plus importante, nos contemporains en attendent beaucoup : une insertion professionnelle, un revenu, que ce travail soit épanouissant. Donc sont plébiscités : la famille, le travail, viennent ensuite les amis, les loisirs... »

« C'est même un paradoxe, explique Marie-Christine Jaillet-Roman, parce nous sommes dans des sociétés où se développe l'hyper individualisation, ce qu'exprime le fait de vouloir vivre bien avec sa famille, avec des gens choisis sans contrainte, mais cela ne veut pas dire que les individus sont asociaux. L'individu moderne et contemporain veut entrer en rela-

tion mais sur la base de l'électivité de ses relations. »

« Le désir d'autonomie n'est pas du tout contradictoire avec le collectif, explique quant à lui René Rizzardo. Les Français sont de plus en plus nombreux dans les associations, ou à s'intéresser à des thèmes comme la solidarité internationale. »

Cet engagement associatif est souvent mis en avant comme facteur positif du vieillissement des populations ; les seniors constituant un "gisement" pour la vie sociale et citoyenne de nos territoires. Alain Parant nuance toutefois en faisant observer que « les jeunes retraités qui entrent aujourd'hui dans les associations sont des personnes qui étaient engagées dans leur vie active (dans les syndicats notamment). Il n'est pas certain, ajoute-t-il, que les générations âgées qui vont suivre auront le même degré d'investissement. On observe même, dans les enquêtes européennes sur les valeurs, un repli des jeunes seniors sur eux-mêmes avec le sentiment d'avoir déjà beaucoup donné (pour les jeunes et pour les plus âgés...). C'est un phénomène nouveau auquel il faut prêter attention. »

## Besoin de ré-assurance

### Mise à distance de l'autre

« Dans le registre des valeurs, deux choses sont très marquantes aujourd'hui en France remarque Hugues de Jouvenel. D'une part, partout dans le monde, l'avenir est synonyme d'angoisse mais également d'espoir, sauf en Europe et plus encore en France où il est essentiellement synonyme d'angoisse. D'autre part, la France est, de tous les pays industrialisés, celui où les indices de défiance sont les plus élevés. »

« La question du rapport à l'autre est une question sociétale qui est probablement névralgique si

« Spontanément, un Français regarde son voisin avec défiance. »

Hugues de Jouvenel





on se projette dans le futur des sociétés, explique Marie-Christine Jaillet-Roman. Dans des sociétés qui s'ouvrent, qui sont de plus en plus cosmopolites, une des réactions est de mettre à distance la différence parce qu'elle inquiète, parce qu'entrer en relation avec quelqu'un de trop différent ou représenté comme tel, suppose des efforts. Dans des sociétés incertaines, complexes, de moins en moins intelligibles, plus les individus que nous sommes sont des individus insécurisés socialement et plus ils aspirent à de la réassurance sociale. Cette aspiration s'exprime à la fois par la recherche d'un environnement apaisant et par celle d'un voisinage trié socialement. Cela renvoie au développement du processus d'appariement affinitaire : "dans une société dans laquelle on me demande déjà beaucoup, je ne veux pas avoir à faire un effort supplémentaire pour supporter un autre trop différent de moi". »

### **"Clubisation" de la société et risque d'émiettement**

Pour Marie-Christine Jaillet-Roman, « la conjonction de l'aspiration à l'hyper-individuation et de la demande de réassurance sociale produit des effets redoutables sur la ville, ce qu'on pourrait appeler la "clubisation" des espaces urbains. Le souhait de vivre dans un lotissement, dans un immeuble, dans une résidence avec des gens qui me ressemblent, qui ont les mêmes valeurs. »

« La maison individuelle est probablement un type d'habitat tout à fait adapté à la recherche de cette réassurance. C'est l'incarnation de la tranquillité sociale : un lotissement est un petit club

très homogène, une des fonctions du jardin étant de mettre de la distance entre soi et son voisin... À l'échelle d'une commune, on peut avoir ainsi une série de clubs homogènes : un lotissement avec des lots à 400 m<sup>2</sup>, un autre avec des lots à 1 000 ou 2 000 m<sup>2</sup> ou même 5 000 m<sup>2</sup>. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes clubs mais c'est chaque fois, néanmoins, une logique de club qui répond à une aspiration sociale forte. »

René Rizzardo constate que cette recherche de l'entre-soi s'accompagne d'un « modèle d'intégration français qui s'essouffle, bousculé par la mondialisation, par de nouvelles valeurs, par un contexte de plus en plus interculturel. La société change, observe-t-il, le spectre du communautarisme inquiète beaucoup de responsables et une bonne partie de la société française. Ces évolutions interrogent sur la plus grande difficulté à construire une identité, sur la capacité de la culture à être facteur d'intégration. »

"Clubisation", communautarisme... « face à ces risques d'émiettement, la question de ce qui peut faire le bien commun se pose. Pour continuer à faire société, nous sommes aujourd'hui face à un défi culturel tout à fait

colossal, conclut Hugues de Jouvenel, celui de réussir à recréer un minimum de confiance vis-à-vis de l'avenir et entre voisins. »

### **Nouvelles valeurs de la ville**

#### **Demandes d'urbanité sans citoyenneté**

Selon Marie-Christine Jaillet-Roman, « nous sommes aujourd'hui face à un paradoxe : pour certains de nos concitoyens, vivre dans la métropole veut dire vivre dans les espaces périurbains, et pas simplement sous l'effet de la contrainte, mais parce que ça répond à de vraies aspirations sociales. Ils veulent ainsi pouvoir bénéficier des aménités urbaines sans avoir les contraintes de la vie en ville et n'attachent plus de valeur à ce qu'on pourrait appeler les conduites citadines, sauf sur un mode "touristique". »

Une façon de préserver son individualité en ville est donc de s'ancrer dans un lieu sécurisant et de pouvoir accéder à tous les équipements et services à partir de sa mobilité individuelle dans une logique "de ville à la carte". Ce que Bernard Reichen traduit par la recherche du "cocon et de

« Les ménages vont chercher à côté ce qu'ils ne trouvent pas sur place ou n'utilisent pas nécessairement ce qui est sur place, car ils supposent que l'équipement d'à côté, ou localisé beaucoup plus loin, est plus intéressant ou "plus performant". Ce sont ces attitudes, que l'on peut qualifier de consuméristes, qui viennent modifier le rapport à la question de la proximité et dessinent des espaces de vie aujourd'hui à une autre échelle que celle de la commune. »

*Marie-Christine Jaillet-Roman*

l'aventure", c'est-à-dire pouvoir se déplacer, vivre des événements collectifs et pouvoir être chez soi en même temps. C'est une des nouvelles difficultés du rapport au territoire aujourd'hui.

### Souci de soi, souci écologique

Cet individu plus citoyen, plus exigeant, plus infidèle, plus présent est aussi en recherche de sécurité, de "sens". Il y a le constat fait par la grande distribution commerciale, d'une consommation de masse bel et bien révolue. « *Le consommateur recherche la qualité intrinsèque des produits*, explique ainsi Robert Le Moigne, *il a une consommation plus personnalisée, des comportements beaucoup plus sélectifs.* »

« *Une des valeurs incontournables, c'est d'habiter avec la nature ou au bord de la nature*, constate quant à lui Bernard Reichen. *L'écologie est la dernière grande aspiration collective. Autour des valeurs de bien être, de santé et d'environnement, on peut convaincre les habitants de changer leurs habitudes.* »

« *La problématique de la santé, traditionnellement organisée à la fois autour d'un souci de soi et d'un souci sécuritaire, est particulièrement présente dans les attentes sociales actuelles. Elle s'est, elle aussi, enrichie d'un troisième élément que nous appelons le souci écologique* », observe Fernando Bertolotto.



## Des leviers porteurs d'avenir

### Construire les identités

Personnaliser une ville, un territoire autour d'une identité est nécessaire à la cohésion sociale et permet de réguler les intérêts contradictoires.

« *Les pouvoirs politiques jouent un rôle fondamental dans la constitution de l'identité*, souligne Ghislaine Soulet. *Cela se fait autour d'un système de valeurs, de traits culturels communs hérités du passé mais aussi en construisant l'avenir, parce que l'identité c'est aussi un futur commun, des enjeux et des objectifs partagés. Bien évidemment le futur se construit avec le passé mais l'identité doit aussi permettre à chacun de se projeter.* »

« *Parmi les éléments du processus de fabrication de l'identité, poursuit-elle, il y a d'abord l'acte de délimitation des caractéristiques singulières et communes qui vont construire l'unité d'un territoire : les histoires, les grands ancêtres, le folklore ou encore le patrimoine sont constitutifs de l'identité. Il y a ensuite obligation pour le collectif – et donc en premier lieu pour les pouvoirs publics – de fabriquer des symboles, de construire des signes. Ceux-ci ne doivent pas être déconnectés du réel, du vécu, sans quoi, on est dans une politique d'image et dans le risque d'une situation de crise. L'identité se construit ainsi dans une dynamique païenne où tout nouvel ajout doit être accepté comme un complément pour ce bien commun. Enfin, il y a la question des territoires solidaires : il n'y a pas d'identité sur un territoire s'il n'y a pas solidarité.* »

### Fabriquer une ville de brassage

Selon Marie-Christine Jaillet-Roman, « *la nécessité de travailler à la diversité, de lutter contre les processus d'électivité, implique de créer dans la ville des situations qui permettent l'apprentissage et l'expérience concrète du rapport à l'altérité pour permettre aux gens de mesurer qu'il n'y a pas de risque ou de danger à cela.* »

### L'exercice de la diversité culturelle

« *Si les élus laissent les tendances spontanées de la vie sociale se développer, il y a le risque d'une ségrégation entre les différentes formes de culture qui viendrait renforcer les ségrégations sociales et spatiales entre les groupes* » explique aussi Ghislaine Soulet.

« *Dans notre société, la culture peut jouer réellement ce rôle d'intégration, à condition que la ville soit un lieu d'exercice de la diversité culturelle*, affirme René Rizzardo, qui poursuit : *la culture est à l'articulation entre l'individuel et le collectif. C'est à la fois l'affirmation d'une identité sociale et une affirmation de la personne. L'éducation à l'art et à la culture est de ce fait particulièrement importante car elle permet le développement de la personnalité, l'affirmation d'une identité mais aussi la familiarité avec les artistes et les lieux culturels dans la ville. Et quand on a cette familiarité, on a un autre rapport à l'urbain. La cohésion sociale nécessite donc d'organiser la convergence des politiques culturelles avec les politiques éducatives mais aussi avec les politiques sociales.* »

« *Pour éviter les segmentations sociales et spatiales, il faut une action volontaire de la part des élus et des dispositifs pour prendre en compte, reconnaître et faire partager les expressions culturelles et artistiques qui se développent.* »

Ghislaine Soulet

### L'espace public

La mixité que refusent les ménages quand il s'agit de leur lieu de résidence doit être possible ailleurs, en développant d'autres lieux d'échanges que ceux fonctionnant sur le voisinage, au travers d'espaces publics, d'équipements, en retrouvant les attributs de la ville dense. « Il existe aujourd'hui, poursuit Marie-Christine Jaillet-Roman, des manières de fabriquer la ville qui peuvent faciliter les mises en situation de la diversité sociale, du nécessaire frottement social et aident à lutter contre toutes les formes de spécialisation. Cela nécessite de travailler l'espace public et les lieux de rencontre. La fonction de l'espace public, d'une place où circule une diversité de gens, c'est justement d'apprendre un certain nombre de règles qui permettent la cohabitation. Aujourd'hui dans des sociétés de l'hyper-individualisation, il faut travailler à construire des espaces publics de circulation, mais aussi d'habitat, qui obligent ce brassage, cette confrontation, parce qu'on sait que c'est dans cette confrontation que se construit un certain nombre de règles tacites qui permettent ou qui contribuent pour partie à ce qu'on appelle le "vivre ensemble". »



Dominique Royoux approuve : « il faut apporter une attention plus forte à l'espace public. C'est l'espace de sociabilité, espace où l'on se rencontre, mais cela peut être aussi l'espace de tensions, l'espace où les usages multiples ne se régulent pas forcément spontanément... » Pour Ghislaine Soulet, d'autres lieux peuvent avoir cette fonction dans la ville, qui, « quelque soit la forme qu'ils prennent, nécessitent une ville dense. La ville étalée dans sa forme péri-urbaine actuelle ne permet pas le développement d'espaces collectifs de frottement, car on n'y trouve ni patrimoine (au sens large), ni lieux communs. »

### L'espace commun

Hervé Jobbé-Duval plaide quant à lui pour une "scénarisation de l'immeuble collectif" : « habiter aujourd'hui, c'est aussi parvenir à préserver son individualité en ville. Cependant, ce n'est pas demeurer seul, c'est être dans un système qui va grandir l'individu, où il y a des musées, des écoles, des rues... Il faut revoir la conception même des immeubles, car aujourd'hui un immeuble n'est qu'un simple lotissement empilé où l'on a pratiquement supprimé toutes les parties communes et réduit les systèmes de circulation entre appartements à la plus simple expression : le palier d'étage, espace minimum devant l'ascenseur. Or, le bien commun d'un immeuble, ce sont les parties communes. C'est là où toutes les individualités, si elles ne se retrouvent pas, au moins se croisent. Si on ne règle pas le problème des parties communes dans les immeubles, on ne règlera jamais le problème de l'habitat urbain. » Au-delà, ce sont les porches, les accès... qu'il faut travailler pour que l'immeuble participe d'un bien commun où chacun se sentira valorisé.



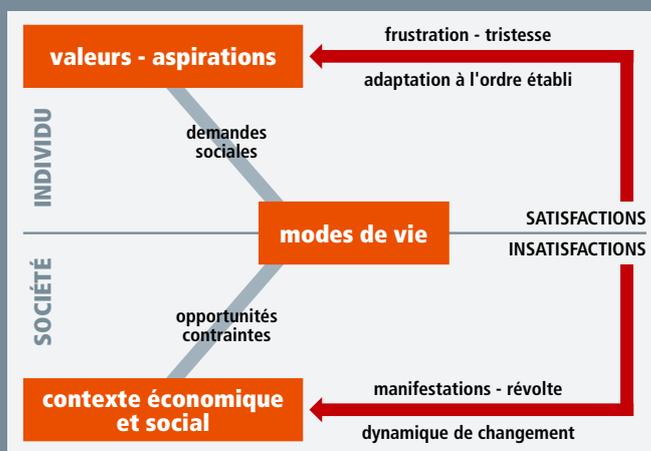
## Valeurs, opinions, modes de vie

Hugues de Jovenel

Les valeurs sont les ressorts profonds de nos préférences qu'il ne faut pas confondre avec nos opinions. Par ailleurs, les valeurs n'ont qu'un lien indirect avec les modes de vie.

En effet, les modes de vie, les comportements (qui se déclinent par exemple en termes de comportement familial, de logement...) résultent de compromis qu'effectuent les individus au fil du temps entre, d'un côté ce à quoi ils aspirent, leurs valeurs, et de l'autre côté, le contexte économique et social dans lequel ils baignent et qui leur oppose des contraintes ou leur offre des opportunités pour satisfaire ces aspirations. Un individu va donc éprouver un degré plus ou moins important de satisfaction ou d'insatisfaction vis-à-vis de la vie qu'il mène. En caricaturant le propos, s'il est tout seul à être frustré, il va être amené à réviser a minima ses demandes sociales, voire ses valeurs. Si les individus sont nombreux à être frustrés, ils vont pouvoir créer des coalitions pour exercer une pression sur leur environnement économique et social et essayer de le faire évoluer.

On ne peut donc pas déduire les valeurs des individus à partir de la seule observation de leurs comportements.







modes de vie

# Vivre la ville

## **Paroles d'élus**

*« Au moment où nous allons être amenés à prendre des décisions pour le SCoT, il faut tenir compte du fait qu'il ne s'agit pas que de déterminer des zones, mais bien "d'imaginer" les modes de vie futurs »*

**Marie-Denise Xerri**

*« Le travail d'anticipation que nous devons faire doit s'attacher aux évolutions des besoins et des attentes des habitants »*

**Françoise de Veyrinas**



## Situer l'aire urbaine toulousaine

### 1 400 000 habitants à l'horizon 2030

Soit 300 000 à 370 000 habitants supplémentaires dans l'aire urbaine toulousaine entre 2008 et 2030.

### Un poids des populations âgées

- De 170 000 personnes en 1999, la population de plus de 60 ans pourrait atteindre 300 000 personnes en 2020 (hypothèse de maintien des tendances observées de 1990 à 1999).



- Une espérance de vie supérieure aux moyennes nationales...

Aire urbaine 1999 :

76,6 ans pour les hommes

83,1 ans pour les femmes

Moyennes nationales :

75 ans pour les hommes

82,7 ans pour les femmes

- ... et en augmentation

Projections en 2030 pour l'aire urbaine toulousaine :

82,5 ans pour les hommes

88,7 ans pour les femmes

**Une fécondité basse :** 1,8 enfant par femme en 1999

**Un taux d'activité des femmes parmi les plus élevés de France :** 52 % en 1999

### Une mobilité en augmentation

3 millions de déplacements par jour sur le pôle urbain, soit 23 % d'augmentation depuis 1996 ; effet conjugué de :

- l'augmentation du nombre d'habitants (11 %)
- l'augmentation de la mobilité individuelle : 4 déplacements en moyenne par jour et par habitant soit 1 déplacement de plus par rapport à 1996

*Sources : Atlas de l'aire urbaine de Toulouse, INSEE auat  
Contribution InterSCoT, auat  
EMD 2004 Tisseo SMTC*

## Vivre la ville ? ...

Les évolutions socio-démographiques et l'évolution des modes de vie vont engendrer des mutations sur le temps long ; ces tendances "lourdes" interrogent les acteurs de la ville car elles sont susceptibles de changer les usages des habitants, leurs besoins, et donc le fonctionnement de nos agglomérations.

Le vieillissement de la population apparaît d'ores et déjà comme un enjeu majeur pour les années à venir. La perspective de personnes âgées plus nombreuses, y compris dans l'agglomération toulousaine pourtant réputée jeune, impliquera une évolution de la société urbaine. Il conviendra de créer – ou d'adapter – des équipements et services, et de reconsidérer la structure urbaine (pôles de proximité, espaces publics, mixité...) de même que l'organisation de la vie sociale et citoyenne.

D'autres phénomènes, déjà à l'œuvre, joueront également un rôle déterminant : la diminution de la taille des ménages, l'activité des femmes, les recompositions familiales, le rapport au temps ou encore le changement dans les rythmes de vie ; de même, on observe aussi une certaine dualisation de la société que révèlent des écarts dans les niveaux de vie mais qui se manifeste également dans l'accès à la santé, à la culture...

L'aire urbaine toulousaine est concernée par ces évolutions : les mobilités y sont croissantes, les demandes de logements parfois difficiles à satisfaire, notamment sur le plan qualitatif... Mais notre territoire a aussi des atouts et peut mobiliser ses ressources pour y faire face : structurer les partenariats locaux, proposer des formes urbaines nouvelles, conforter les nouvelles polarités et les rendre attractives...

L'enjeu est d'identifier ce que seront les populations urbaines dans vingt ou trente ans, quels seront leurs nouveaux besoins. C'est une condition pour la qualité de vie des citoyens ; c'est aussi un enjeu d'intégration et d'égalité pour des territoires qui vont devoir concilier les attentes des usagers et les objectifs d'intérêt général.

## ... ce qu'en disent les experts

François Ascher, *urbaniste, professeur à l'Institut français d'urbanisme*

François Bellanger, *consultant, directeur de Transit-city*

Fernando Bertolotto, *consultant, sociologue, spécialiste en santé publique*

Jean-Yves Boulin, *sociologue CNRS*

Édith Heurgon, *ancienne responsable de la prospective à la RATP*

Marie-Christine Jaillet-Roman, *directrice du LISSST, Université de Toulouse - Le Mirail*

Hugues de Jouvenel, *directeur du Groupe Futuribles*

Thierry Lang, *épidémiologiste INSERM, CHU Toulouse - Purpan*

Alain Parant, *démographe, chercheur à l'INED*

René Rizzardo, *ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles*

Dominique Royoux, *directeur de l'agence des temps de l'agglomération de Poitiers*

Clotilde Tascon-Mennetrier, *chargée de mission à l'Institut des villes*

### Des tendances lourdes et des signaux faibles

#### Des changements socio-démographiques

##### Un vieillissement de la population

Le vieillissement de la population constitue une révolution tant quantitative que qualitative dont les impacts vont être considérables. C'est un changement majeur pour les décennies à venir et peu de questions de société peuvent être abordées sans le prendre en compte.

La génération 1946, la première dite du "baby-boom", est forte de 850 000 personnes à la naissance alors que les années précédentes, dans l'entre deux guerres, n'en comptaient que 650 000 en moyenne. Durant trente années, les générations ont été du même volume. Elles sont en train d'arriver dans les âges élevés de la vie, faisant croître les populations âgées beaucoup plus vite que les populations jeunes. Plus que d'un choc démographique, c'est donc d'une onde de choc dont il s'agit...

« Une mesure de ce que sera la population âgée dans 10 ou 20 ans peut être donnée, explique Alain Parant, les projections démographiques sont possibles

puisque les personnes qui auront dépassé 60 ans en 2050 sont toutes nées ! Ces projections doivent cependant être interprétées avec une grande prudence, car une chose est sûre, les attentes, les besoins, les comportements des personnes âgées demain, différeront nécessairement de ceux des aînés d'aujourd'hui, appelant une prise en compte et des réponses différentes. »

##### Des évolutions du cadre et du fonctionnement familial

L'augmentation de l'activité des femmes est un phénomène très important et qui semble durable : 80 % des femmes travaillent à l'heure actuelle, alors qu'elles n'étaient que 50 % en 1974. Beaucoup souhaitent également faire carrière ou ne pas devoir y renoncer parce qu'elles ont des enfants. Même si l'implication des hommes dans l'activité parentale et domestique s'amorce, la double journée reste la contrainte des femmes qui assument toujours l'essentiel des tâches familiales. Les structures familiales évoluent également. « D'une manière générale, bien qu'il y ait des différences énormes, la mise en couple est

plus tardive ; les familles se recomposent ou se décomposent et de plus en plus de ménages ne vivent ensemble qu'à temps partiel. La famille n'a plus rien à voir avec celle fondée sur des valeurs morales. Aujourd'hui, c'est l'amour qui tient lieu de serment », explique Hugues de Jouvenel.

Cette "altération" des structures familiales classiques s'accompagne d'un séquençage de la vie des ménages, un même individu connaît aujourd'hui souvent plusieurs "mises en couple" assorties ou non d'une cohabitation, avec un ou plusieurs enfants.

##### Une modification du rapport au travail

L'organisation globale de la vie connaît des évolutions en lien avec notre rapport au travail : nos vies sont plus séquençées ;

« Avec l'allongement de la durée de vie, nous sommes sur une autre temporalité. Auparavant, on se mariait à 20 ans avec une espérance de vie de 50 ans. Aujourd'hui, se mettre en couple à 18 ans alors qu'on a une espérance de vie de 80 ans, c'est autre chose ! »

Hugues de Jouvenel



le triptyque classique éducation-travail-retraite est en train de se diluer, les périodes de formation, de temps libre et d'emploi alternent davantage qu'elles ne se succèdent ; la jeunesse est plus longue ; davantage de temps est consacré à la formation initiale ; après la retraite s'organisent désormais un troisième puis un quatrième âge...

La frontière entre travail et hors travail tend à se brouiller. Le travail est de plus en plus immatériel, il mobilise de façon croissante nos capacités cognitives et continue de nous habiter dans les autres espaces de la vie quotidienne, un phénomène renforcé par les nouvelles technologies (portabilité, Internet...). Le travail se densifie et s'intensifie également. La réduction du temps de travail en France a été un phénomène

accélérateur. Enfin, les rythmes se modifient : de plus en plus de gens travaillent plus tôt le matin et plus tard le soir, le week-end ou la nuit, à des horaires atypiques. Ce sont des tendances qui se développent dans une économie de services où l'essentiel se co-construit entre le consommateur et le prestataire.

### La nouvelle donne du temps et des mobilités

Ces évolutions dans le champ du travail ont des répercussions sur notre rapport au temps et à la mobilité. Le quotidien des individus n'obéit plus aux mêmes impératifs puisque le temps passé à travailler diminue au profit d'autres activités et laisse place aux "temps libres". Notre temps est moins standardisé et les rythmes quotidiens sont de moins en moins organisés autour

de systèmes communs, collectifs (familles, entreprises...), mais répondent aux exigences, aux choix de chacun.

« Les consommateurs ont ainsi des horaires de plus en plus décalés. Ils revendiquent des accès étendus aux possibles de la ville, l'ouverture le dimanche ou les ouvertures tardives, constate François Bellanger. Ces évolutions sont entretenues par l'imaginaire de consommation "je fais ce que je veux quand je veux", dont il faut prendre garde au regard des dégâts sociaux que cela peut générer (travail de nuit, déstructuration des temps familiaux...). »

La valeur même du temps évolue : « alors que le temps de travail a diminué de moitié en un siècle, les gens manquent de temps », explique Jean-Yves Boulin. La gestion du temps devient même

« Nous nous dirigeons vers "une société d'impatients". Dans les ascenseurs, le bouton le plus utilisé n'est plus celui du rez-de-chaussée, mais celui de la fermeture rapide des portes ! »

François Bellanger



*« Avec la désynchronisation des rythmes, le développement des mobilités individuelles et les nouveaux usages du territoire, les temps gagnés en déplacement peuvent être reconvertis en gains d'accessibilité permettant d'aller habiter plus loin. Il y a un risque auquel il faut prêter attention, celui que l'étalement temporel vienne renforcer l'étalement urbain. »*

**Édith Heurgon**



une obsession : ce qui est considéré comme ennuyeux doit aller de plus en plus vite. Plus on a du temps libre, moins on supporte qu'il soit perdu par des contraintes. Cet élément de temps devient une composante essentielle dans la gestion des mobilités quotidiennes et on s'aperçoit par exemple qu'à Paris, les gens partent dix minutes plus tôt chaque année. Stratégies de décalage et d'évitement, renforcées par le développement périurbain.

Ce nouveau rapport au temps et les rythmes de vie qu'il induit engendrent une culture de mobilité quasi généralisée qui touche aussi bien les personnes que les biens et les informations. La mobilité est partout ; elle s'individualise ; elle est dans nos têtes, dans le quotidien, dans le local, dans le global.

### **Des modes de vie émergents**

#### **Complexification des trajectoires résidentielles et des modes d'habiter**

*« Les trajectoires qui se construisaient de façon linéaire et ascendante, partant du locatif pour aller vers une accession à la propriété, en général dans le périurbain au moment de l'agrandissement de la famille, répondent désormais à des étapes successives. Les parcours résidentiels sont marqués par des allers-retours de plus en plus nombreux entre location et accession »,* explique Marie-Christine Jaillet-Roman.

Cette évolution est liée au "séquençage" de la vie des ménages, aux nouvelles temporalités, mais aussi à l'allongement de la

durée de vie : on n'a pas le même besoin de logement à 60, 80 ou à 100 ans...

Par ailleurs, même s'il reste une valeur refuge en termes de capital, le logement a tendance à perdre son statut de "patrimoine familial" ; l'accession n'est plus une fin en soi, mais une étape à un moment donné, un choix réversible.

Télétravail, réduction du temps de travail ou encore bi-activité modifient également les critères de choix des ménages et façonnent différemment le rapport à l'espace urbain. Les arbitrages faits dans la localisation du logement ne sont plus uniquement basés sur le lieu d'emploi du père, mais aussi sur celui de la mère. La flexibilité accrue du temps travaillé permet à certains ménages d'aller s'installer plus loin parce qu'ils peuvent organiser leur temps de travail autrement, voire travailler chez eux à partir d'un poste informatique.

Ces évolutions participent à transformer "l'habiter" et à déconstruire partiellement la notion de logement familial. Ainsi, une même famille peut impliquer par exemple deux logements, l'un où on est célibataire durant la semaine et un second pour être ensemble le week-end, le cas échéant avec une famille recomposée. Ce sont des modes de vie émergents mais dont on peut néanmoins penser qu'ils peuvent se développer.

Dans la population âgée, certains parcours résidentiels remettent en cause le traditionnel "retour au pays". On observe même aujourd'hui un mouvement vers les centres urbains, parce que de plus en plus, les personnes âgées sont d'origine urbaine, mais aussi

parce que ce rapprochement semble se faire au profit des enfants qui vivent généralement dans les agglomérations.

Dans les secteurs périurbains, il semblerait que de plus en plus les personnes âgées tendent à se rapprocher des équipements et services et donc des centres, dès que les premiers effets de la dépendance apparaissent ou à la suite d'un veuvage. Pour Alain Parant, *« c'est un signal faible qui mérite d'être suivi car il pourrait devenir une tendance lourde »*.

### **De nouveaux usages du territoire**

Les modes de vie des individus s'organisent à une échelle territoriale qui ne se limite plus à la commune mais qui englobe a minima le secteur et souvent l'ensemble de l'agglomération, voire, pour certains, l'échelle nationale et internationale. Les gens circulent, se déplacent et organisent leur quotidien, leurs loisirs, leur consommation... sans être nécessairement dans une logique de proximité.

La proximité géographique est ainsi en train de perdre de son sens au profit de la proximité temporelle, ce qui appelle une nouvelle lecture du fonctionnement des territoires.

*« On voit par exemple des stratégies de localisation commerciales se développer dans les lieux de transit : gares, aires d'autoroute... où le citoyen fait ses courses à l'occasion d'un déplacement »,* nous dit François Bellanger.

Ces évolutions ont également des incidences sur les services publics, comme l'explique Dominique Royoux, *« il faut par exemple travailler sur des ouvertures dif-*

*férencées des mairies de quartiers : prévoir certaines ouvertures plus tôt le matin ou plus tard le soir dans les quartiers résidentiels ; organiser d'autres créneaux horaires, notamment entre midi et deux, dans des quartiers d'emplois où les gens souhaitent effectuer leurs formalités administratives à l'heure du repas. »*

## Une société qui se dualise

### Le "choix" du sous-emploi

Selon Hugues de Jouvenel, « la France a eu une politique qui a privilégié un petit nombre "d'inclus" dont la situation s'est globalement améliorée au détriment d'un nombre croissant d'exclus dont la situation est en train de se dégrader. Un consensus semble établi entre l'État, le patronat et les syndicats pour adopter, tenant la rareté pour inéluctable, une politique d'ajustement par le sous-emploi, explique-t-il. Cet arbitrage – car ce n'est pas une fatalité – fait qu'aujourd'hui le contexte français est bien différent de celui d'autres pays européens. Ainsi des pays qui ont connu, comme la France, une forte augmentation de la population active et sont plongés dans le même contexte de mondialisation et de mutations technologiques ont enregistré une forte croissance de leur taux d'emploi (le Royaume-Uni d'une part, les pays scandinaves d'autre part) alors que d'autres l'ont vu stagner (l'Allemagne, la France). Le fossé entre les inclus à l'abri de tous les risques et les exclus exposés à tous les risques s'accroît et cela va jouer sur les modes de vie. »

### D'inégales conditions de vieillissement

*« Le sous-emploi chronique observé en France et ses incidences sur la montée de la précarité aura des répercussions sur les conditions du vieillissement demain, analyse Alain Parant. Dans un avenir plus ou moins proche, la pauvreté durable chez certains jeunes en situation de pauvreté/précarité ne peut que rejaillir sur leur situation future, quand ils seront âgés, et il faut sans doute envisager pour les années à venir le scénario d'une population plus pauvre et plus précaire chez les personnes vieillissantes, notamment chez les femmes. »*

L'impact d'un tel scénario sur les conditions du vieillissement est considérable car on sait que les ressources financières sont déterminantes en termes de choix résidentiels, de recours à des services spécialisés, mais aussi d'entretien d'une vie sociale active par la consommation de loisirs et de culture.

La question du traitement social de la dépendance est également préoccupante : encore largement

assurée par les femmes de 60 ans, cette forme de solidarité risque d'être moins prépondérante demain car les femmes seront davantage contraintes de "choisir" entre leur famille et leur carrière. Le phénomène accru de décomposition-recomposition des familles pose lui aussi la question de "qui va s'occuper de qui" plus tard. Pour compenser cette aide informelle, il faudrait donc envisager les formes d'une prise en charge organisée, contrainte et coûteuse.

### Des facteurs d'exclusion qui ne sont pas qu'économiques

Les ressources socio-culturelles – qui sont directement proportionnelles à l'appartenance sociale – jouent sur la capacité des populations âgées à se repérer dans l'offre disponible, à faire appel aux services spécialisés, et donc à se maintenir en bonne santé dans un dynamisme de vie, « on vieillit comme on a vécu »... Or, si les disparités socio-culturelles tendent à diminuer, elles n'en sont pas pour autant abolies. Pour

### Définition du vieillissement démographique par Alain Parant

Le vieillissement démographique se caractérise par l'accroissement de la part des populations âgées dans la population totale. Il peut résulter d'une augmentation du nombre de personnes âgées ou d'une diminution de la part des populations plus jeunes du fait par exemple d'une baisse de la natalité. On peut ainsi observer une augmentation de la proportion de personnes âgées même si l'effectif de personnes âgées n'augmente pas, il suffit simplement que l'effectif des jeunes diminue.

Les facteurs du vieillissement sont au nombre de trois : la baisse de la fécondité, le facteur migratoire et l'allongement de la durée de vie.



« C'est sans doute vers une "balkanisation" de la société que nous nous dirigeons si nous laissons les choses aller au fil de l'eau »

**Alain Parant**

beaucoup, le départ en retraite et le vieillissement se traduisent par le cercle vicieux du repli sur soi et de l'isolement. L'image valorisée de la personne âgée active, impliquée et citoyenne ne correspond en fait qu'au modèle des classes moyennes et supérieures.

Plus largement, Thierry Lang fait le constat que « les inégalités sociales de santé, indépendantes des ressources économiques, traversent l'ensemble de la société française. Même si les populations défavorisées montrent globalement une moindre capacité à faire face, on ne peut plus polariser les problèmes de santé dans des groupes marginaux et extrêmes, affirme-t-il. Les problèmes d'exclusion peuvent conduire à des problèmes sanitaires et vice-versa, les problèmes de santé peuvent conduire à l'exclusion. »

« En matière de temps, les inégalités, déjà nombreuses entre les individus, risquent de se creuser davantage dans les années à venir, affirme également Jean-Yves Boulin. Il y a les inégalités entre travailleurs (35 heures, flexibilité des horaires de travail...), entre les femmes qui assument une double journée et les hommes qui profitent davantage du temps de loisirs... Pour de nombreuses personnes, les chômeurs notamment, le temps libéré n'est pas synonyme de temps libre, par manque de moyens financiers, d'anticipation possible... »

Il en va de même pour la mobilité qui doit désormais être considérée comme une ressource. On parle même de "capital mobilité". Il y a des inégalités significatives entre ceux pour qui la mobilité devient

un mode de vie contemporain et ceux pour qui elle reste une contrainte génératrice d'appréhension et de stress. Les freins à la mobilité sont de divers ordres : contraintes financières, physiques ou encore cognitives. « Les nouveaux rythmes urbains et les modes de vie émergents renforcent les tensions entre ceux qui peuvent bénéficier des nouveaux services pour maîtriser leur temps et améliorer leur confort de vie et ceux qui n'y ont pas accès et se sentent davantage exclus », explique Édith Heurgon.

Concernant l'accès à la culture, de fortes inégalités sociales persistent même si les pratiques augmentent, se diversifient et que les contenus s'élargissent, en particulier autour des pratiques amateurs. « L'augmentation globale de l'offre de culture qui a marqué les décennies passées n'a pas entraîné un élargissement des publics », note quant à lui René Rizzardo.

### Des risques de fractures sociales et géographiques

Une précarisation qui touche tous les âges de la vie, de moindres solidarités familiales, des facteurs d'exclusion qui se déve-

loppent au-delà du facteur économique... « Aujourd'hui, dans nos villes, quatre ou cinq générations coexistent, explique Alain Parant. Mais nous cohabitons de moins en moins et nous allons probablement vers des espaces qui seront plus ou moins fortement ségrégués selon l'âge, le niveau de ressources, l'origine. C'est une tendance déjà observable à différents niveaux géographiques. Les jeunes seront d'un côté, les vieux de l'autre ; et même les jeunes riches séparés des jeunes pauvres ; les immigrés disposant de revenus et acceptés d'un côté, les immigrés pauvres de l'autre, beaucoup plus difficilement acceptés, etc. »

Pour Hugues de Jouvenel, « les inégalités risquent également de traverser la famille. Aujourd'hui, les personnes âgées, qui détiennent le patrimoine, aident les enfants et petits enfants par des transferts privés descendants. Dans le même temps, les actifs financent les retraites des personnes âgées par des flux publics ascendants. Le jour où ces flux des adultes vers les plus âgés se tariront, les flux privés descendants risquent à leur tour de se tarir et la famille pourrait devenir le lieu de tensions importantes. »



## Des leviers porteurs d'avenir

### Revisiter le rapport temps – espace

#### Mettre du temps dans l'espace

L'évolution des notions de temps et d'espace et le développement de pratiques "désynchronisées" rendent nécessaire une plus grande flexibilité de l'organisation urbaine ; les projets d'aménagement doivent dès lors être adaptables à des pratiques plus variées et à des évolutions d'usage difficilement prévisibles.

Nous sommes en train de passer d'une société où les espaces-temps sont linéaires et mono-fonctionnels, "monochrones", à celle où les espaces sont utilisés à des moments différents par des usagers différents et pour des usages différents. La voie sur berges à Paris est emblématique de ce mouvement : réservée à la circulation automobile la semaine, elle devient avec l'arrivée des beaux jours un lieu de promenade en modes "doux" le week-end, pour se muer en plage l'été. Il faut donc imaginer des équipements qui prévoient des usages différenciés selon les heures, les jours, les périodes de l'année et, plus généralement s'interroger sur la façon dont on utilise un espace par rapport au temps.

*« Il faut désormais réfléchir à la construction d'espaces-temps polychrones fondés sur une mixité de fonctions et d'usages, sur une multiplicité d'usagers »*

Jean-Yves Boulin

Ainsi par exemple, le transport ne se réduit plus seulement à déplacer les gens d'un point A à un point B : c'est dorénavant une activité de structuration de l'espace et de la société qui doit prendre en compte la dimension temporelle des usages. Il faut aujourd'hui imaginer des services à la mobilité et à l'accessibilité capables de combiner, selon les espaces et les moments, modes individuels et modes collectifs.

La géographie traditionnelle, qui travaille en deux dimensions (le "où" et le "pourquoi"), doit donc désormais intégrer le "quand" ("à quelle heure") pour comprendre les usages de la ville, les flux et les périodes d'occupation. Les politiques d'aménagement et les exercices de planification, à l'instar des ScoT, doivent par conséquent prendre en compte l'organisation spatio-temporelle des territoires. Cette dimension de l'analyse urbaine nécessite des outils méthodologiques nouveaux, notamment cartographiques : cartes horaires, cartes isochrones...

#### Accompagner les nouvelles pratiques

Il s'agit dans un premier temps d'anticiper une plus grande variété des usages de la ville. Les décalages sont aujourd'hui déjà importants entre les différents temps qui font la vie urbaine et organisent le quotidien des individus : celui des services et des administrations, celui des entreprises, celui des commerces, celui de la vie familiale... La désynchronisation et l'individualisation des temps provoquent de nombreux dysfonctionnements facteurs de mécontentement pour les indi-

*« Nous sommes en train de passer d'un modèle de la proximité à celui d'une variété d'échelles d'accessibilité où la qualité, l'attractivité et la valeur symbolique deviennent essentielles. Si l'on va au cinéma, ou dans un supermarché, plutôt que l'établissement le plus proche, on choisit souvent celui qui nous attire le plus, même s'il est situé plus loin. »*

Édith Heurgon

vidus mais également facteurs de désorganisation pour la vie de la cité (transports en commun vides, ou surchargés, files d'attente, embouteillages...). Le processus pourrait s'accélérer et on risque alors de voir se démultiplier les demandes avec autant de configurations horaires possibles.

*« Il y a un réel enjeu à travailler sur les horaires d'ouverture, sur la réduction des temps perdus, sur les incompatibilités qui peuvent exister entre différents services (ouverture d'équipements sur des plages horaires où les transports en communs ne fonctionnent pas...), sur les réponses aux demandes atypiques, horaires de crèches, transports publics... nous dit Dominique Royoux. Ces "petits arrangements de la vie quotidienne" sont très importants et doivent vraiment être pris en compte dans les démarches de planification. »*

Les entreprises de transports vont devoir elles-aussi intégrer la complexification des motifs de déplacement et les changements d'échelle. Plutôt qu'un service de masse permettant aux salariés d'aller travailler ("métro-boulot-dodo"), il s'agit dorénavant d'offrir des services de mobilité, "de porte à porte", adaptés à des chaînes d'activités de plus en plus complexes et à des comportements de plus en plus différenciés.





## Lutter contre la ségrégation des âges

### Faciliter les échanges intergénérationnels

Cohabiter, coexister, vivre ensemble, ces concepts restent ambigus. « *La proximité physique ne suffit pas pour que se développent des échanges et pour que se nouent de véritables relations sociales*, affirme Thierry Lang : *du centre ville, le vieillissement a progressivement migré vers les faubourgs puis vers les zones pavillonnaires. Or ces zones ne sont pas forcément adaptées aux personnes âgées, notamment en matière de transports et de services publics.* »

Deux tendances s'observent aujourd'hui dans nos villes : celle du rassemblement des personnes âgées dans des établissements spécialisés, coupés du reste de la ville, et celle du désir des gens de vivre entre soi, qui conduit aux solutions de type "villages seniors", véritables oasis urbaines plus ou moins "ségrégonnistes". Pour éviter ces marginalisations – choisies ou subies – il faut organiser les parcours résidentiels des citoyens vieillissants comme ceux des autres catégories de population, en s'appuyant sur les principes de non-ségrégation et de non-séparation.

Éviter de rejeter la vieillesse hors de la société urbaine, empêcher la spécialisation de certains territoires pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges : au-delà de la seule qualité de vie des personnes âgées, il s'agit-là d'un enjeu crucial, lié à la question des valeurs et de la cohésion sociale.

### Travailler les notions d'accessibilité et d'adaptabilité

S'interroger sur ce que pourrait signifier "une ville améliorée pour tous" nécessite de clarifier les concepts d'accessibilité et d'adaptabilité. "L'adaptabilité" caractérise les ressources d'un lieu et ses aménagements particuliers pour pallier une déficience donnée. Souvent, les logements sont adaptés, mais pas l'immeuble, ou alors le trottoir n'est pas aménagé, l'accès aux commerces n'est pas possible... Adapter les équipements, les logements sans réfléchir simultanément à l'accessibilité produit de la ségrégation sociale et spatiale, voire de l'exclusion. En revanche, l'accessibilité est le fait que tous les lieux et les moyens permettant d'y accéder soient accessibles à toute personne quelle que soit sa déficience. « *L'accessibilité est un droit pour tous qui exclut les démarches d'aménagement visant à concevoir des accès trop spécifiques, à faire des circuits différents selon les handicaps...* » explique Clotilde Tascon-Mennetrier.

### Promouvoir le partenariat et la transversalité

#### Décloisonner les politiques publiques

Les politiques publiques demeurent encore très sectorielles et peu en phase avec une société qui se complexifie.

« *Ainsi*, observe Clotilde Tascon-Mennetrier, *les politiques vieillesse mobilisent des acteurs spécialisés dans le volet socio-sanitaire et ne rencontrent que rarement les autres secteurs de la vie urbaine.*

*Il n'est fait que peu de place à un travail partenarial entre les élus chargés de portefeuilles aussi différents que l'urbanisme, les transports, l'action sociale et la solidarité.* » Autant de domaines pourtant indispensables pour prendre en compte les enjeux du vieillissement.

Le même constat peut être fait pour la politique de l'habitat ; l'enjeu n'est plus seulement de répondre à des besoins quantitatifs en produisant du logement mais de répondre à "l'habiter", à ce que l'on peut appeler le désir ou les envies d'habiter : accéder à un logement en adéquation avec un mode de vie, avec des pratiques sociales, ce qui nécessite de prendre en compte les questions de transports ou encore de scolarisation...

Édith Heurgon plaide, elle aussi, pour un décloisonnement des politiques publiques : « *prendre en compte la donnée temporelle s'impose*, explique-t-elle. *Quand on parle d'aménagement du territoire, on évoque d'abord les questions d'infrastructures, de transports notamment. Quand on parle de temps, on considère plutôt les services et leur gestion. Il ne s'agit ni du même registre, ni des mêmes métiers, ni des mêmes financements. Pour intégrer les dimensions spatiales et les facteurs temporels, il faut aujourd'hui assurer la transversalité.* »

Les politiques des temps des villes sont un des moyens d'apporter cette transversalité dans la mise en œuvre des politiques publiques qui touchent le quotidien des habitants. « *Elles ont un rapport avec les politiques d'aménagement du territoire, de la petite enfance, des*



*« Les personnes âgées jouent un rôle primordial qui n'est pas souvent reconnu, c'est le rôle de passeur : passeur de temps, passeur d'histoire, de mémoire. Il faut chercher à faciliter l'expression des plus âgés en direction des autres générations. »*

**Alain Parant**

transports, de l'emploi... C'est ce qui en fait leur richesse mais aussi leur complexité » ajoute Dominique Royoux.

### Co-construire les politiques publiques

Il s'agit de renforcer la collaboration entre acteurs publics et privés, mais aussi d'assurer une meilleure implication des populations.

« Dans la ville accessible, chacun doit pouvoir accéder aux équipements et services dans de bonnes conditions de qualité et de coûts, explique Édith Heurgon. Mais il faut cependant mettre en place des garde-fous pour résister à la tentation d'une ville 24h sur 24. Pour cela, il est nécessaire de construire à la fois l'offre et la demande en intensifiant le dialogue sociétal et inventer de nouveaux lieux pour un tel dialogue. »

Dans le même ordre d'idée, Marie-Christine Jailliet-Roman explique que « l'objectif de la ville "du bien commun" ou de la ville participant à "l'être ensemble", exige de trouver les bons argumentaires pour discuter la demande sociale, notamment en matière d'habitat. Il faut pour cela partir de ce qu'est la réalité, c'est-à-dire de ce que sont les modes de vie, mais aussi le désir, l'envie des citoyens. Les sciences sociales peuvent nous éclairer et nous aider à construire une argumentation qui aide à reposer la question d'une façon qui soit entendable par nos concitoyens. »

L'enjeu est aussi une meilleure adéquation des politiques publiques aux besoins des habitants : « chaque territoire a son propre fonctionnement temporel. Or en France, nous avons une régulation encore très étatique, une appro-

che jacobine. En rupture avec le gouvernement du territoire, la gouvernance du territoire suppose un processus de participation et de démocratie directe », nous dit Jean-Yves Boulin.

Les mêmes préconisations sont posées par Fernando Bertolotto en matière de politique de santé : « pour gagner en efficacité et en proximité, il faut renforcer l'action communautaire, c'est-à-dire donner la parole aux populations ainsi que la possibilité d'agir et de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de santé. Cela suppose de partager les pouvoirs qui s'exercent à travers la santé, pouvoirs sur les corps mais aussi sur la société. La mobilisation et la participation de la population est une question majeure par rapport aux risques en général et aux risques de santé en particulier. Il y a un besoin de dialogue, d'échange et de production de sens autour de ces problèmes complexes pour pouvoir les gérer d'une manière raisonnable sans affoler. Cela ne peut pas se faire dans des espaces cloisonnés, réservés à l'élite, à l'expert ou aux décideurs, qui évacuent "l'opinion publique". La population, lorsqu'on lui ferme la porte des lieux où se décident de questions aussi importantes que sa santé et son bien-être, revient toujours par la fenêtre, et souvent d'une manière extrêmement violente. »

« Les élus doivent assurer que le collectif est bien l'émanation des intérêts individuels, c'est un enjeu de société. Ils sont responsables du compromis politique, de la régulation des fonctionnements individuels. »

François Ascher





# Saisir les ressorts de la croissance

## Paroles d'élus

*« L'attractivité des territoires repose sur une économie locale particulièrement dynamique, dans des secteurs d'activités "nobles" et valorisants, mais également sur une qualité de vie. L'innovation n'est pas uniquement le fait des ingénieurs, elle concerne aussi les sciences humaines et sociales, notamment lorsqu'il s'agit des activités liées aux services pour les habitants. »*

**François-Régis Valette**

*« L'industrie aéronautique participe, et de façon durable, à l'attractivité du territoire, c'est incontestable. Nous avons atteint une certaine taille critique et pouvons faire face à la concurrence internationale. Airbus sous-traite à peu près 40 % de ses heures productives de bureau d'études. Cela a permis aux sous-traitants d'acquiescer un niveau tel qu'ils sont devenus à leur tour majeurs. »*

**Louis Germain**



## Situer l'aire urbaine toulousaine

### Plus de 400 000 personnes travaillent dans l'aire urbaine toulousaine ; trois emplois sur quatre sont dans le tertiaire

Le pôle urbain présente un profil plutôt diversifié et tertiaire, avec de nombreux emplois publics et de services (administration, banque, activités immobilières, ingénierie...) concentrés surtout à Toulouse, et dans les communes de première couronne où l'offre foncière à vocation économique s'est fortement développée.

Sur le reste du territoire, les activités agricoles, industrielles et du bâtiment sont davantage représentées, reflétant un tissu économique plus artisanal et essentiellement composé de PME-PMI. Le poids du tertiaire y est néanmoins prédominant (présence de services collectifs : éducation, administration...)

### Un desserrement des activités économiques au profit des communes périphériques

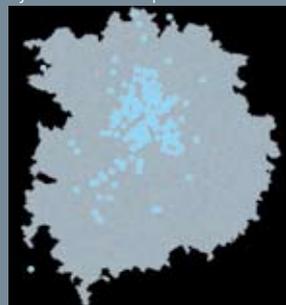
La croissance de l'emploi en banlieue s'est nettement accélérée et des évolutions positives se font jour en périurbain, soit pour des activités liées aux besoins des populations résidentes, soit pour des entreprises désireuses de plus d'espace, au moins pour une partie de leurs activités, et recherchant un cadre d'accueil plus favorable. Ce desserrement s'effectue lentement. Les lieux de résidence sont de plus en plus éloignés des lieux d'emploi. Sous l'effet d'une forte poussée démographique, on recense quatre habitants pour un emploi dans la couronne périurbaine, alors que l'on a un peu plus de deux habitants pour un emploi dans le pôle urbain.

### Trois pôles de compétitivité adossés à des compétences spécifiques

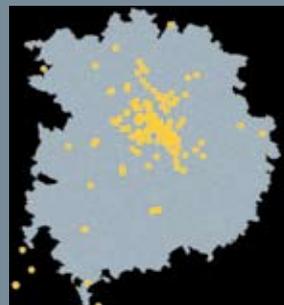
- Aerospace Valley
- Cancer-bio-santé
- Agrimip innovation

### Localisation des entreprises des filières d'activités majeures

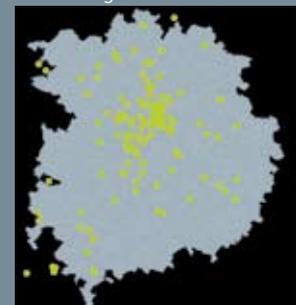
Aéronautique - Espace - Santé -  
Systèmes embarqués



Santé - Biotechnologies -  
Biomédical



Industrie agroalimentaire



Sources : Atlas de l'aire urbaine de Toulouse, INSEE auat  
Contribution interSCoT, auat  
EMD 2004 Tisseo SMTc

## Saisir les ressorts de la croissance ? . . .

**N**ouvelle économie, économie de l'information, économie du savoir . . . autant de tentatives pour qualifier les mutations qui caractérisent depuis les années 1990 l'environnement économique des pays industrialisés. Les moteurs de la croissance changent, les facteurs d'attractivité pour les entreprises ne sont plus dans l'accès aux matières premières ou aux infrastructures mais davantage dans les ressources immatérielles des territoires : capital humain, compétences, réseaux . . . Les complémentarités se recomposent entre les territoires à l'échelle mondiale, le coût de production ne constitue plus le critère déterminant des choix de localisation . . . Cette nouvelle donne pose aux économies occidentales l'énorme défi d'assurer leur compétitivité et place les métropoles dans une compétition accrue pour attirer et retenir entreprises, talents et capitaux.

L'aire urbaine toulousaine dispose à l'évidence de nombreux atouts : sa qualité de vie, ses capacités de recherche - innovation, l'existence de réseaux d'entreprises structurés, ses savoir-faire diversifiés comptent aujourd'hui parmi les facteurs d'attractivité. Toutefois, l'évolution de la conjoncture internationale peut faire craindre une fragilité de notre système économique encore trop spécialisé et dépendant des marchés mondiaux ; l'émergence de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde peut entraîner un retournement de conjoncture moins favorable à l'aire urbaine ; le vieillissement de la population est d'ores et déjà un défi à relever pour pérenniser le dynamisme actuel. Comme toutes les métropoles, son avenir dépend plus que jamais de sa capacité à renouveler les ressorts de son attractivité, à diversifier les bases de son économie, à redéployer ses compétences. ■

## ... ce qu'en disent les experts

Jean-Yves Boulin, sociologue à l'IRISE, Université de Paris-Dauphine

Gabriel Colletis, professeur, directeur du Lereps, Université Toulouse 1

Jean-Pierre Gilly, professeur, Université Toulouse 1

Bernard Hillau, Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Hugues de Jouvenel, consultant, directeur général du Groupe Futuribles

Alain Parant, démographe, chercheur à l'INED

Guy Saëz, directeur de recherche au PACT, IEP de Grenoble

Claude Seibel, Commissariat général du Plan

Ghislaine Soulet, consultante, LaVilleDemain

Jean-Marc Zuliani, professeur, Université Toulouse 2

### Des tendances lourdes et des signaux faibles

#### La poursuite de la mondialisation

##### La transformation des équilibres géo-économiques

La mondialisation se caractérise par un processus d'interpénétration des économies : ouverture des marchés et accroissement des flux d'échanges de biens et de services. Ce phénomène existe depuis des siècles avec, en alternance, des périodes d'accroissement des échanges et des périodes de ralentissement. Sous l'effet de l'ouverture des frontières, de la baisse des coûts de transport ou encore de l'amélioration des communications, on assiste aujourd'hui à une nouvelle phase d'accélération conduisant à une explosion des échanges et à une interdépendance croissante des économies à travers le monde.

Cette accélération des échanges internationaux n'a cependant pas profité à tous et la mondialisation repose essentiellement sur les trois pôles de la Triade (Amérique du Nord, Asie de l'Est et Europe), le PIB du reste du monde étant quasi insignifiant. Les équilibres géo-économiques entre ces trois pôles évoluent et la montée de l'Asie comme pôle mondial (non seulement en termes économi-

ques et politiques, mais également scientifiques et culturels) pose avec acuité la question de la transition des économies européennes.

##### La dissociation de la sphère économique réelle et de la sphère financière

La libre circulation des biens et des capitaux a débouché sur la création d'un marché unique de l'argent au niveau planétaire, marché à la fois instable et spéculatif. Dans ce « *casino planétaire des finances, il s'échange à peu près 1 000 milliards de dollars chaque jour*, nous explique Hugues de Jouvenel, *cela représente environ cent fois plus que la valeur des transactions commerciales réelles*. » Cette dissociation de la sphère économique réelle et de la sphère financière a des conséquences très concrètes sur le tissu productif des territoires. Les chefs d'entreprise doivent désormais assurer un rendement financier à trois mois, ce qui rend difficile les investissements de fond comme la recherche. La face cachée de cette globalisation financière est l'explosion de tous les trafics. « *Le marché mondial des drogues illicites représente le même poids que le marché mondial des hydrocarbures* », commente Hugues de Jouvenel.

##### La métropolisation de l'économie

Les entreprises sont devenues des "acteurs globaux" qui recomposent l'espace économique mondial à travers le jeu de leurs implantations et de leurs restructurations. Il en découle un dépassement des logiques nationales et une concurrence accrue dans le monde entre les différents sites de production. L'économie mondiale se résume ainsi de plus en plus à un dialogue entre grandes villes productives, dynamiques, interconnectées entre elles, mais également en situation de concurrence pour attirer les talents et capter les investissements des grandes entreprises.

« *Cette métropolisation a des conséquences lourdes sur l'équilibre des territoires*, explique Hugues de Jouvenel, *car elle court-circuite les espaces intermédiaires qui ne sont pas sur le réseau, y compris au sein même des métropoles, avec un risque de décrochage des périphéries*. » Ce dernier constat semble toutefois devoir être nuancé au regard des premiers signes de desserrement de l'activité économique du centre vers les pôles périphériques secondaires observés sur certains territoires.

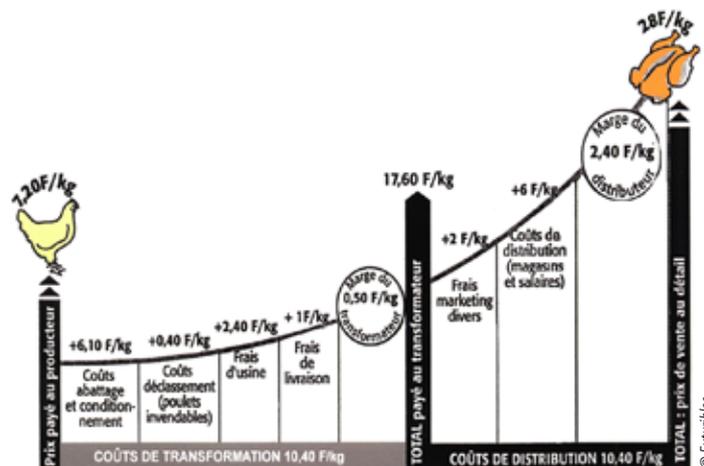
« *La mondialisation ne se caractérise plus par une opposition pays développés/pays non-développés mais par la montée en puissance de certains territoires, notamment les grandes métropoles qui concentrent l'essentiel des ressources économiques, technologiques et humaines nécessaires au développement des entreprises.* »

Jean-Pierre Gilly

## L'entrée dans l'économie de la connaissance

### La tertiarisation de l'économie

Autre tendance lourde de la mutation des économies modernes, la tertiarisation de l'économie renvoie d'une part à un mouvement de développement puis d'industrialisation du secteur tertiaire comme en témoigne l'essor des industries créatives, et d'autre part, à un mouvement long de tertiarisation de l'ensemble des activités industrielles et agricoles. L'exemple du prix du poulet est ainsi significatif puisqu'il dépend de moins en moins du coût de la matière première et des coûts salariaux mais de plus en plus de tout l'immatériel incorporé ; on retrouve ainsi, en amont, la recherche et le développement sur les semences et les aliments, le progrès génétique sur les plantes et les animaux et, en aval, la distribution, la chaîne du froid, le conditionnement, la publicité, les services financiers... Tout cela représente au final 4/5<sup>e</sup> du prix. « En ajoutant des composantes immatérielles, nous dit Hugues de Jovenel, on est passé d'une production de masse à une production de biens sur mesure (services



compris). Certaines entreprises automobiles vont même jusqu'à se qualifier de "prestataire de mobilité" ! »

La tertiarisation de l'économie est aussi la résultante d'une tendance générale au resserrement des entreprises sur le cœur de leur métier, les autres tâches étant confiées à des partenaires extérieurs qui deviennent ainsi prestataires de services (gestion, ménage, bureaux d'études...).

### La course à l'innovation

Du fait même de cette tertiarisation, nous entrons dans une économie de l'immatériel, principalement fondée sur l'exploitation des ressources intellectuelles. « Ce qui compte aujourd'hui, résume Hugues de Jovenel, c'est la capacité à produire des idées nouvelles, des brevets, des logiciels et à les incorporer dans les produits ». L'entrée dans l'économie de la connaissance fait ainsi de l'innovation le moteur de l'économie et introduit avec elle un nouveau modèle de performance. Mais être innovant et créatif ne suffit pas,

il faut également être réactif et rapide. La technologie circule et se répand à une vitesse inconnue jusque-là. Tout s'accélère y compris le temps de vie des produits et des idées, ce qui explique notamment la montée des tensions autour des questions de propriété intellectuelle.

### L'importance du facteur humain

L'Homme en tant qu'individu et en tant que collectif est désormais au centre du processus d'innovation et de création. Ses compétences, son adaptabilité et son imagination deviennent les richesses premières de l'entreprise. « La confrontation, le face-à-face sont essentiels dans les processus d'innovation, affirme Gabriel Colletis ; ils offrent un avantage énorme, celui de la gestuelle, de l'interactivité, de l'émotion, de la révélation de savoir-faire implicites, de la construction de connaissances partagées... » De ce point de vue, le télé-travail par exemple présente un risque de désocialisation des personnes et pourrait avoir des effets contre-productifs.



Pour Hugues de Jouvenel, « il y a d'ailleurs là un défi important pour les managers qui autrefois faisaient un management d'autorité ; il y avait ceux qui pensaient et ceux qui vivaient. Demain le vrai talent des managers sera d'une autre nature : ils vont devoir être des catalyseurs d'intelligences réparties, être des chefs d'orchestre prenant appui sur l'intelligence de tous les acteurs de l'entreprise. »

#### **La culture du partenariat**

Ces transformations poussent effectivement les entreprises à la refonte de leur organisation en interne mais aussi en externe, dans les rapports qu'elles entretiennent avec les autres acteurs économiques. « Être innovant, c'est plus difficile que ce que l'on pense, explique Gabriel Colletis. Il y a des échecs, des cheminements, qui passent par des confrontations, un travail en commun, la recherche d'une complémentarité d'acteurs. » Cela impose de passer d'une vision linéaire de la coopération où l'idée nouvelle naît dans les laboratoires pour être transférée ensuite vers les ateliers, à une vision itérative où la coopération est permanente et l'innovation résulte de la confrontation de plusieurs approches culturelles.

Les entreprises redéfinissent de plus en plus leurs structures selon des organisations apprenantes, réseaux, communautés d'acteurs, pôles de compétitivité, échanges de pratiques... Ces partenariats prennent des formes multiples, allant de la sous-traitance à la "co-pétition" avec les entreprises concurrentes.

#### **Le vieillissement et ses impacts socio-économiques**

##### **Le choc démographique**

Alors même que les pays en développement continuent de voir croître leur population jeune, le vieillissement des pays développés constitue une tendance incontournable pour leur économie. En France, le cadre démographique au niveau de la population totale et de la population active est quasiment écrit pour les dix ou quinze prochaines années. Depuis 2006-2007, la population active commence d'ailleurs à baisser ; ce phénomène ne vient pas d'un accès plus faible des jeunes à la vie active, mais bien d'une accélération des départs en retraite.

Le financement des retraites est la conséquence la plus immédiate du vieillissement de la population active. « Pour sauvegarder, en son état actuel, la branche vieillesse, affirme Alain Parant, il faudrait soit augmenter de 50% les cotisations vieillesse, soit abaisser le pouvoir d'achat de la pension moyenne de quelque 40%, soit mettre pratiquement deux fois plus de personnes au travail d'ici l'an 2050, ou bien élever de dix ans l'âge de départ à la retraite... »

##### **L'avenir des métiers**

Ce mouvement d'accélération du vieillissement va engendrer des situations contrastées selon les métiers et les marchés de l'emploi. Les difficultés de recrutement de certains secteurs pourraient notamment s'intensifier. « Pour les métiers de l'agricul-

ture et des industries légères, souligne Claude Seibel, il y a là d'importants risques potentiels : la non-reprise des exploitations agricoles, le risque de désertification de certaines zones, la poursuite des délocalisations pour certaines industries de consommation... »

L'enjeu des années à venir sera par conséquent celui du remplacement des départs en retraite. « Ainsi l'immigration, poursuit Claude Seibel, pourrait devenir une richesse indispensable pour les métiers ou les territoires qui se heurtent à des difficultés avérées de recrutement. C'est une évolution en cours, mais qui se fait discrètement. L'Italie qui doit faire face à de graves difficultés démographiques a par exemple régularisé un million de personnes en 2004. L'Espagne vient de faire de même pour 700 000 clandestins. »

Se posera aussi la question de la préservation des savoir-faire. Les experts attirent tout particulièrement l'attention des acteurs publics sur les départs en retraite des dirigeants et cadres d'entreprise, départs qui pourraient entraîner la disparition de certains emplois ainsi que le déplacement des centres de décision. Pour Claude Seibel, les difficultés risquent de concerner bien d'autres secteurs : « nous avons en France développé depuis vingt ans une culture de l'éviction précoce des seniors, pensant ainsi créer de l'emploi pour les jeunes. C'est complètement faux. Maintenir dans l'emploi les salariés seniors, c'est une orientation fondamentale pour les années à venir. »

« Ce système économique met tout le monde en concurrence avec tout le monde, tout en étant allié avec tout le monde ! »

*Hugues de Jouvenel*

### Les besoins d'équipements et services issus du vieillissement de la population

Compte tenu du vieillissement de la population, de la croissance du taux d'activité féminine ou encore de l'évolution des rapports familiaux, les possibilités de développement des services aux personnes sont réelles (soins, aide à domicile...) « *Mais il faut sans doute éliminer le leurre de l'économie résidentielle, nuance Hugues de Jouvenel, car celle-ci pose la question de la solvabilité des ménages. Et on sait que le pouvoir d'achat des retraités a déjà baissé et baissera encore demain.* » En matière de services à la population, le vieillissement de la population pourrait donc entraîner une modification de la structure de la demande, mais pas nécessairement de son volume.

D'autres difficultés seront sans doute à surmonter. Celle de la faible attractivité de ces métiers et de leur forte dépendance aux aides et emplois publics. Claude Seibel souligne d'ailleurs « *qu'ils sont d'ores et déjà confrontés à des difficultés de recrutement et feront également l'objet d'importants départs en retraite.* » Celle aussi de la distorsion géographique entre les besoins de services et les gisements de main d'œuvre : « *on peut faire du maintien à domicile en zone rurale tant qu'il y a des jeunes susceptibles de tenir des emplois d'auxiliaires de vie, explique ainsi Alain Parant. Quand il n'y a plus de jeunes, il n'y a plus d'emplois susceptibles d'être tenus par des jeunes ; alors, force est bien de déplacer les personnes âgées.* »

## Des leviers porteurs d'avenir

### Accroître le pouvoir d'attraction du territoire

#### S'ouvrir à l'international et affirmer son identité

Dans le contexte de concurrence accrue, les territoires urbains doivent en premier lieu se positionner par rapport aux autres métropoles. Or, l'attractivité d'un territoire ne se résume plus à sa seule accessibilité : être relié au reste du monde par un système d'infrastructures de transports (y compris numériques). Il importe également de devenir un territoire de référence, influent, qui compte sur la scène internationale. La capacité à nouer des alliances stratégiques avec d'autres territoires et à s'insérer dans ces réseaux internationaux de villes qui font avancer les idées s'avérera tout aussi déterminante.

Chaque métropole doit également développer sa signature, une ambiance... Certaines ont misé sur l'événementiel (création de rituels urbains forts autour de la fête), d'autres ont engagé un important travail de transformation de l'urbain, en s'entourant par exemple d'architectes de renom, c'est ce qui fait leur identité.

### Développer la qualité de l'offre urbaine

La promotion du "bien-être" devient un moteur économique : il permet d'entretenir le cercle vertueux d'une cité où les populations se sentent bien, où les talents s'expriment, soutenant ainsi la capacité d'innovation de la ville. Car ce sont les villes innovantes qui sont attractives pour les gens de talents et pour les entreprises. Ce bien-être passe par la qualité de l'offre urbaine : cadre de vie, environnement, offre culturelle, organisation spatiale, offre de logements, espaces naturels, identité, cohésion sociale...

Être attractif demain signifie également investir dans une ville créative, favorisant la création artistique et culturelle et facilitant le rapprochement entre les arts et la science. Pour Guy Saëz, « *les perspectives de connexion entre une créativité scientifique et une créativité artistique sont déterminantes pour faire de la plateforme métropolitaine le lieu de la créativité de l'esprit et le lieu d'innovations.* »

« *Pour être considérée comme une ville rayonnante, une métropole doit également afficher une image "différenciante".* »

Ghislaine Soulet





## Organiser la complémentarité des compétences

### Valoriser les savoirs existants

Être un territoire compétitif et attractif implique d'investir dans une société où toutes les femmes et tous les hommes puissent mettre à profit leurs talents et leurs idées et où toutes les compétences et les savoir-faire sont valorisés. Il faut notamment « capitaliser le potentiel humain formé, mais aussi soigner les relations avec tous les étudiants qui sont ou ont été de passage » explique Hugues de Jouvenel. Il en est de même dans l'entreprise avec le maintien en activité des seniors et la reconstruction de leur identité professionnelle. Promouvoir des secondes parties de carrière attractives, mettre en place une organisation du travail qui ménage la santé et préserve l'expérience, concevoir des transitions choisies et graduelles vers la retraite, autant de leviers qui permettront de favoriser l'emploi des seniors et surtout la transmission de leurs savoir-faire.



« L'existence d'un patrimoine de compétences diversifiées constitue un vecteur de transformation endogène vers un développement équilibré et durable du territoire. »

**Bernard Hillau**

### Construire une logique de compétences

Les entreprises modernes se concentrent de plus en plus sur leur métier de base en externalisant certaines fonctions (logistique, formation, recherche et développement non stratégique, veille économique...). Elles sont donc en recherche d'un système de compétences diversifiées et complémentaires ainsi que de réseaux de coopération.

Cela implique pour les territoires un travail d'identification des compétences locales, afin de mieux les signaler et de favoriser leur mise en réseau.

### Diversifier et anticiper les mutations économiques

#### Faciliter le redéploiement des compétences

Pour Jean-Pierre Gilly, la capacité à rebondir sur de nouveaux défis productifs « ne peut se jouer sur une politique de coûts moindres, car c'est ce que n'importe quel territoire peut proposer. Il s'agit plutôt de construire des ressources qui permettent au territoire

de renouveler sa base économique. » Les hommes et les savoir-faire constitueront les "vraies" ressources d'un territoire pour autant qu'elles soient transférables d'un produit à l'autre, d'un secteur à l'autre. « Il ne s'agit donc plus de raisonner sur une base sectorielle ou de spécialisation, explique Jean-Marc Zuliani, mais de repérer les compétences développées localement pour être capable de les redéployer dans un autre contexte productif. »

### Organiser la confiance et faciliter les collaborations

Pour se diffuser, l'innovation a besoin d'un climat de confiance, de mise en réseau des savoir-faire ainsi que de lieux où acteurs économiques, sociaux, culturels et politiques développent des stratégies communes.

Un des grands défis des années à venir, en milieu urbain comme en milieu rural, est de faire germer de l'initiative, de donner l'envie d'entreprendre. C'est primordial pour passer à l'esprit d'initiative, au projet, au développement.

« Le développement économique prend en ce sens une dimension

« La qualité de l'organisation temporelle d'un territoire deviendra un facteur d'attractivité déterminant pour les entreprises et les salariés. »

**Jean-Yves Boulin**

*collective, affirme ainsi Gabriel Colletis. L'enjeu est d'apprendre à travailler ensemble sur un territoire, à construire un projet. On peut dire que le patrimoine d'un territoire en matière de connaissance, c'est d'abord la mémoire du travail effectué ensemble. »*

Aussi, comme le souligne Jean-Pierre Gilly, « *jusqu'ici le rôle des collectivités territoriales était de favoriser une dotation en facteurs (via des ressources génériques type infrastructures, services basiques, équipements standards), elles doivent dorénavant s'impliquer dans les relations entre les acteurs. L'objectif pour les territoires est de mettre en place des modes de gouvernance qui poussent les acteurs à jouer la coopération et la construction commune* ». Les territoires doivent devenir des "fournisseurs de relations" qui organisent la confiance par des interfaces entre les entreprises et leur environnement. « *Même si pour les élus, reconnaît Gabriel Colletis, la difficulté est aussi de trouver de "l'argent patient" pour construire cette confiance et les projets de développement.* »

*« Les entreprises savent très bien différencier les territoires où les acteurs publics ont une culture de la coordination de ceux qui ne l'ont pas... »*

**Gabriel Colletis**

### La stratégie de Lisbonne

Pendant le Conseil européen de Lisbonne (mars 2000), les chefs d'État ou de gouvernement ont lancé la stratégie dite "de Lisbonne" dans le but de faire de l'Union européenne (UE) l'économie la plus compétitive au monde et de parvenir au plein emploi avant 2010. Développée au cours de plusieurs Conseils européens postérieurs à celui de Lisbonne, cette stratégie repose sur trois piliers :

- **un pilier économique** qui doit préparer la transition vers une économie compétitive, dynamique et fondée sur la connaissance. L'accent est mis sur la nécessité de s'adapter continuellement aux évolutions de la société de l'information et sur les efforts à consentir en matière de recherche et de développement.
- **un pilier social** qui doit permettre de moderniser le modèle social européen grâce à l'investissement dans les ressources humaines et à la lutte contre l'exclusion sociale. Les États membres sont appelés à investir dans l'éducation et la formation, et à mener une politique active pour l'emploi afin de faciliter le passage à l'économie de la connaissance.
- **un pilier environnemental** qui a été ajouté lors du Conseil européen de Göteborg en juin 2001 et qui attire l'attention sur le fait que la croissance économique doit être dissociée de l'utilisation des ressources naturelles.

*Source : Commission européenne*



# Préserver les ressources

## **Paroles d'élus**

*« On constate la poursuite du changement climatique. Un engagement national vise à diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre. Cette perspective aura des incidences pour nous en matière de chauffage urbain, de déplacements... [...] Face à ces problèmes planétaires qui nous échappent en partie, quels sont nos moyens d'action et les conséquences sur notre territoire toulousain ? »*

**Annette Laigneau**

*« Pour respecter le protocole de Kyoto sur notre territoire, il va falloir réduire de plus de 10 % les émissions de CO<sub>2</sub> entre 2008 et 2012. Alors, comment allons-nous faire ? Comment assurer l'application des mesures et des plans que nous adopterons ? Nous avons là un défi à relever. »*

**Françoise Dedieu-Casties**



## Situer l'aire urbaine toulousaine

### Un étalement urbain

En quarante ans, la consommation d'espace a quadruplé et ces espaces urbanisés couvrent désormais 14 % du territoire. Le type d'urbanisation est caractérisé par la prédominance de l'habitat individuel et un étalement urbain galopant. Une tendance qui semble cependant connaître une inflexion.

### Une activité agricole importante

75 % du territoire est occupé par l'agriculture. Les grandes cultures céréalières représentent 90 % de la production (maïs, blé dur ...)

Malgré une vitalité certaine, cette agriculture connaît actuellement des difficultés et l'urbanisation, en constante extension, met à mal son outil de travail, le foncier, et entraîne sa fragilisation.

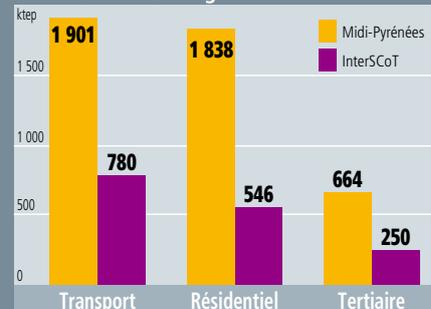
### Des consommations énergétiques importantes liées aux transports...

Les transports routiers dominent, ne cessant de croître sur notre territoire (contrairement au niveau national), avec 780 ktep\* de produits pétroliers consommés en 1999, soit + 25 % en dix ans. Vient ensuite la consommation du secteur résidentiel (546 ktep) liée pour 70 % au chauffage.

### ... et une pollution atmosphérique qui y est associée

Les émissions de CO<sub>2</sub> sont en augmentation constante. Elles sont estimées à près de 4 000 kt sur une année et liées principalement au transport, mais aussi au logement et au secteur tertiaire.

Consommation d'énergie finale en 1999



\* Ktep : kilo-tonnes équivalent pétrole ; source : OREMIP

Sources : Atlas de l'aire urbaine de Toulouse, INSEE auat - Contribution interSCoT, auat - EMD 2004 Tisseo SMTC

## Préserver les ressources ? . . .

Le changement climatique est un défi majeur, probablement une des plus grandes urgences à laquelle l'humanité ait jamais été confrontée. Il bouleverse la donne de nos modes de développement. À l'échelle des territoires, il met ainsi en cause la ville contemporaine, forte émettrice de gaz à effet de serre et oblige à repenser l'avenir et les projets d'aménagement selon un principe de responsabilité à l'égard de l'ensemble des êtres vivants et des générations futures. Le changement climatique, corrélé à la hausse du coût de l'énergie, affectera de manière profonde les territoires avec des conséquences écologiques et économiques, mais aussi sanitaires et sociales, et un risque d'exacerbation des inégalités entre les territoires et les populations.

Dans un territoire à la croissance démographique rapide, qui s'est développé sans contrainte géographique, mais où l'activité agricole est encore significative, le thème de l'énergie et du climat renvoie autant aux vulnérabilités qu'à la participation à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Se posent les questions de la ressource en eau, de la pertinence du type de production agricole, de la santé, celle des conséquences socio-sanitaires des choix architecturaux et urbains passés... L'aire urbaine toulousaine peut cependant réagir et même tirer parti des efforts à faire pour infléchir ce changement climatique. L'enjeu pour les territoires est aussi de l'ordre de la connaissance, tant au regard des impacts que des adaptations possibles. D'ores et déjà, des leviers peuvent être imaginés : nouveaux modes de faire la ville, association des habitants, évaluation...

## ... ce qu'en disent les experts

Michèle Froment-Védrine, *directrice de l'AFSSE*  
Édith Heurgon, *ancienne responsable de la prospective à la RATP*  
Hugues de Jouvenel, *directeur du Groupe Futuribles*  
Véronique Lamblin, *consultante, Futuribles*  
Thierry Lang, *épidémiologiste, INSERM, CHU Purpan*  
Pierre Radanne, *consultant, Futur Facteur 4*  
Bernard Reichen, *architecte-urbaniste*

### Des tendances lourdes et des signaux faibles

#### Trois grands enjeux imbriqués

« Plus l'énergie est chère, plus les économies d'énergie deviennent rentables et plus les indicateurs économiques de court terme redeviennent cohérents avec les exigences écologiques de long terme. C'est aujourd'hui le meilleur moment pour agir ! »

Pierre Radanne

« Nous sommes à la veille d'une mutation considérable de civilisation », affirme Pierre Radanne. « Notre génération est née dans un monde en pleine croissance avec une énergie abondante et bon marché où tout paraissait possible grâce à la technique. Mais la société de demain ne sera pas tout à fait celle que nous avons connue. » La poursuite de la croissance démographique mondiale, la transformation du contexte énergétique et le réchauffement climatique forment les trois "accélérateurs de rupture" de notre modèle de développement.

#### Neuf milliards d'humains en 2050 !

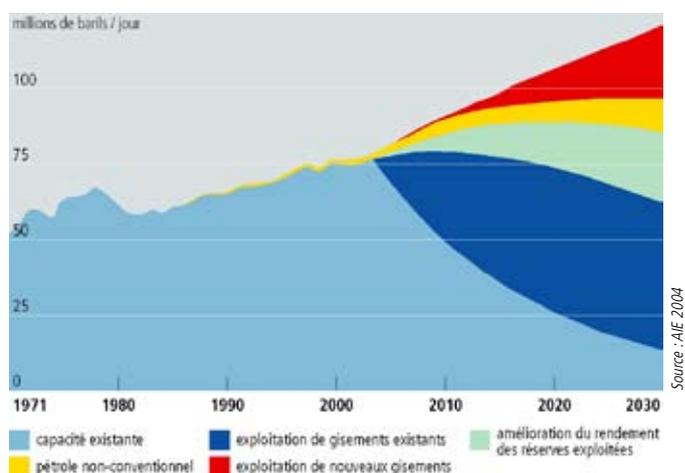
Selon les projections des Nations-Unies, la croissance de la population mondiale devrait se stabiliser aux alentours de 9 milliards d'habitants en 2050. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le temps de doublement de la population n'a fait que se réduire. Ainsi, il a fallu attendre 1830 pour que la planète compte son premier milliard d'habitants, le deuxième milliard a été atteint 80 ans plus tard et le troisième, 40 ans plus tard. Cette tendance ne va probablement pas se prolonger en raison de la transition démographique, c'est-à-dire le

passage d'une fécondité élevée avec une mortalité élevée à une fécondité basse avec une mortalité basse. Cette transition a mis deux siècles à s'accomplir en France, mais elle est en train de se réaliser en l'espace de vingt ans dans les pays du Maghreb et en Chine.

Nous allons assister à une évolution de la répartition de la population mondiale s'accompagnant d'une transformation des équilibres géopolitiques. L'Europe ne représentera à l'horizon 2020, que 3 à 5 % de la population mondiale tandis que l'Asie totalisera 60 % de la population planétaire. La Chine sera sans doute dépassée par l'Inde à l'horizon 2020 avec des populations autour de 1 milliard 200 millions d'habitants.

#### La fin de l'énergie bon marché

Le second bouleversement auquel l'humanité aura à faire face au cours du XXI<sup>e</sup> siècle est la raréfaction des ressources en hydrocarbures et la hausse de leur coût. Les générations à venir vont connaître la fin du pétrole bon marché et l'augmentation du coût de l'énergie va constituer une contrainte financière et donc sociale qui ira croissante. Nous avons consommé la moitié du pétrole qui était en terre et les ressources en hydrocarbure restantes sont non seulement plus rares mais également plus difficiles à extraire. La hausse du prix de l'énergie va par ailleurs être amplifiée par l'accroissement de la demande sous l'effet de la croissance démographique des pays du sud et de leur développement.



Véronique Lamblin explique ainsi : « nous allons avoir une dépendance accrue de l'OCDE vis-à-vis du Moyen-Orient en ce qui concerne le gaz et le pétrole. Les experts annoncent d'ailleurs à un horizon de dix ou vingt ans un "peak oil", c'est-à-dire un moment où la demande excèdera l'offre disponible. Malgré ces éléments, il ne faut pas être trop pessimiste. Nous avons probablement quelques décennies pour réagir et nous adapter. Nous avons aussi l'expérience des chocs pétroliers de 1973 et de 1979, au cours desquels le monde – ou plus précisément les pays de l'OCDE – a été capa-

*ble de s'adapter et de réduire de façon assez conséquente sa consommation pétrolière. »*

### L'accélération du changement climatique

La communauté scientifique est unanime : un réchauffement du climat est en marche et les activités humaines en sont responsables. À l'horizon 2100, le monde risque de se réchauffer, en température moyenne, de 1,4 à 5,8 °C et connaît des phénomènes climatiques extrêmes : des pluies diluviennes, des sécheresses... Pour l'Europe – dont le réchauffement est déjà légèrement supérieur à la moyenne – l'agence européenne

de l'environnement estime le réchauffement à l'horizon d'un siècle entre 2 et 6,3 °C. Or un réchauffement de plus de 2 °C de la température de notre planète en 2050 serait une catastrophe. Une augmentation de quelques degrés, ce qui peut sembler sans importance, est énorme au regard de l'histoire du climat. Au-delà, nous pourrions connaître un changement d'ère climatique. Or, pour un pays riche, comme la France, limiter le réchauffement à "seulement" deux degrés correspond déjà à un effort très important puisqu'il lui faudra diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre.



## Repères

### Le Protocole de Kyoto

Conclu en 1997, Le Protocole de Kyoto impose aux pays industrialisés la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5 % en moyenne entre 2008 et 2012 par rapport aux niveaux de 1990. À ce jour, 163 pays ont ratifié ce protocole. Toutefois, plusieurs pays, dont la Chine et l'Inde, n'ont pas d'objectifs contraignants de réduction.

### Le Facteur 4

L'objectif fixé par le Protocole de Kyoto est aujourd'hui considéré par la communauté scientifique comme insuffisant pour prévenir un réchauffement paraissant rapide. La division par 2 (par 4 pour les pays industrialisés) des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2050 est aujourd'hui considérée comme le minimum qui puisse être fait pour limiter le réchauffement moyen de la terre en deçà de 2 °C. Cet objectif a été inscrit dans le Plan Climat 2004-2012 et dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française du 13 juillet 2005.





## Les implications sur la sécurité mondiale

« Avec neuf milliards d'habitants vivant sur des ressources limitées et un environnement en souffrance, la priorité, résume Pierre Radanne, est de préserver la paix entre les peuples en garantissant à l'ensemble des populations l'accès à un bien-être social. L'optimisation de l'utilisation des ressources sera de ce point de vue la valeur phare de ce siècle. »

Le changement climatique constitue un facteur multiplicateur d'instabilité dans certaines régions parmi les plus explosives au monde où désertification et inondations pourraient entraîner des famines, un déplacement massif de populations, et finalement achever de déstabiliser un équilibre géopolitique mondial déjà instable.

Quant aux rivalités géopolitiques, elles pourraient s'aggraver du fait de l'augmentation de la demande mondiale en ressources naturelles et de l'accroissement de la dépendance énergétique des pays riches, de l'Europe, des États-Unis mais aussi de la Chine, créant ainsi des risques géopolitiques majeurs. « La problématique de la sécurité mondiale est réelle et radicale-

ment nouvelle, explique Hugues de Jouvenel, jamais le monde n'a été aussi interdépendant, jamais nous n'avons eu autant de conflits déclarés ou latents, conflits internes, conflits entre pays, conflits globaux, y compris avec des acteurs comme Microsoft et Al Qaïda qui échappent totalement à l'emprise des états-nations. »

## Les impacts sur les modes de vie

Au-delà des impacts bio-climatiques (hausse de la température moyenne, élévation du niveau des mers, risque d'inondations, de sécheresses, transformation des paysages...), les conséquences du changement climatique toucheront quasiment tous les aspects de la vie en société, la santé, l'économie, les modes de vie... mais les incertitudes sont nombreuses tant les paramètres à prendre en compte, et notamment celui du comportement des "acteurs", sont complexes.

La raréfaction de la ressource énergétique aura probablement des effets plus directs. Certaines populations seront d'ailleurs plus vulnérables que d'autres. « Dans l'avenir, il nous faudra faire face à un vrai problème social qui cette

fois-ci ne concernera pas seulement les banlieues, mais le monde rural et périurbain, nous dit Pierre Radanne. Une grande partie des populations moyennes et les plus modestes se sont installés en périphérie à un moment où le pétrole n'était pas cher, leurs revenus ne leur permettant pas d'acheter ou de louer en centre-ville un logement adapté à leurs besoins. Mais, avec la hausse des prix de l'énergie, la famille est perdante, en temps et en argent. Si aucune action n'est engagée, poursuit-il, on se prépare à un scénario d'exclusion sociale des populations rurales, et notamment des populations rurales travaillant en ville. »

## Les impacts sur les activités économiques

S'il est encore difficile d'évaluer les coûts "globaux" et d'envisager les stratégies d'adaptation, il est cependant acquis que les changements dans le climat et la hausse du coût de l'énergie transformeront les conditions de production. Les secteurs les plus organisés seront les plus susceptibles de s'adapter rapidement. La lutte contre le changement climatique va ainsi fournir d'énormes opportunités aux secteurs d'activité qui sauront transformer la contrainte carbone en atout compétitif, comme dans l'industrie des équipements énergétiques, des matériaux de construction et des isolants thermiques.

D'autres secteurs en revanche seront handicapés, à commencer par le transport aérien : « Ce

### L'effet de serre Véronique Lamblin

L'effet de serre est un phénomène naturel sans lequel la terre serait beaucoup plus froide et beaucoup moins agréable à vivre qu'aujourd'hui, mais qui a été renforcé depuis un siècle par les émissions humaines, par l'industrialisation, par la combustion des combustibles fossiles. La réelle prise de conscience des impacts de l'effet de serre ne date que des années 70.

secteur pourrait connaître une crise industrielle que les territoires doivent anticiper, » alerte Pierre Radanne.

C'est aussi le cas du secteur agricole qui sera particulièrement touché, tant au niveau des modes de production qu'en termes de rendement des filières. « Il faut savoir, précise Véronique Lamblin, qu'une variation d'un degré correspond à un déplacement en latitude d'environ 200 km. » Selon les territoires, les effets peuvent être favorables ou défavorables. Le gaz carbonique favorise la croissance des plantes, ce qui laisse espérer, dans le nord de la France, une augmentation de la croissance de près de 20 % qui devrait s'accompagner d'un allongement de la saison de végétation, puisque les périodes de gel devraient se réduire. Au sud, au contraire, ce bénéfice serait largement obéré par la sécheresse. Il ne faut toutefois pas négliger l'acclimatation des espèces cultivées ainsi que les possibilités d'adaptation, en cultivant par exemple dans le sud de la France des variétés issues d'Espagne.

« En 2050, les besoins alimentaires de l'humanité vont doubler, explique aussi Pierre Radanne. D'ici là l'agriculture mondiale doit donc multiplier par deux ses rendements. Le problème est qu'on ne sait pas faire et que la surface agricole utile mondiale diminue ! Le monde agricole français doit comprendre que si les Indiens vont nous envoyer de l'informatique, nous allons en retour devoir nourrir l'Inde ! Il est donc fondamental que la question alimentaire reste au cœur des métiers agricoles. »

## Des leviers porteurs d'avenir

### Gérer la rareté

#### Mieux consommer l'espace

En signant le protocole de Kyoto, la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Face à des enjeux aussi globaux et complexes, les collectivités sont donc au premier plan lorsqu'il s'agit de gérer les conséquences du changement climatique ; l'implication des acteurs locaux est même cruciale.

Par leurs choix en matière d'aménagement et d'urbanisme, les collectivités territoriales structurent nos vies à la fois dans le temps long et au quotidien ; indirectement, elles rendent le territoire plus ou moins vulnérable face au changement climatique, mais aussi plus ou moins efficace au regard de l'effort à faire pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La réussite de la lutte contre l'effet de serre dépendra grandement de la performance du secteur des transports. Ni la voiture particulière seule, ni le transport en commun seul ne pourront satisfaire les besoins de mobilité des populations : « il ne faut pas nécessairement favoriser un mode de transport au détriment d'un autre puisque la consommation des différents modes de transport est aussi fonction du taux de remplissage, » explique Véronique Lamblin.

« Mais la première réponse consiste à lutter contre l'étalement urbain et à "baliser" les territoires du quotidien des habitants afin de multiplier l'offre de proximité pour limiter les déplacements » affirme Édith Heurgon. Il s'agit non seulement de reconstruire les centres sur les centres

chaque fois que c'est possible mais aussi d'anticiper l'évolution des mobilités (notamment inter-urbaines) et de repenser à l'horizon des trente années à venir les modèles de déplacement au regard des équilibres habitat-emploi.

« La question, nous dit Véronique Lamblin, est finalement de savoir jusqu'où développer l'intensif ou maîtriser l'extensif. Il ne faut pas tomber dans l'excès et vouloir mettre tout le monde dans des tours de vingt étages. »

Pour Bernard Reichen, « l'enjeu est d'arriver à redéfinir les notions de limites entre ville et campagne, entre espaces urbanisés et espaces protégés. Dans un système qui n'en a pas, le travail sur les limites offre des modes d'organisation qui devraient permettre d'expérimenter des nouvelles densités. »

#### Construire durablement

Le secteur du bâtiment est certainement l'un des plus grands chantiers à venir. Depuis trente ans des progrès considérables ont déjà été accomplis : la consommation de chauffage d'une maison neuve a été divisée par 2,5 entre 1974 et 2005, avec un surcoût estimé à 5 %. Le bâtiment neuf du futur sera un

« Consommer mieux l'espace pour consommer moins d'espace, est un objectif de gestion mais aussi un objectif culturel. Il faut créer des relations avec la nature, avec l'agriculture qui sont la valeur d'ajustement de la ville. »

**Bernard Reichen**





logement à "énergie positive", c'est-à-dire un bâtiment producteur et non plus consommateur d'énergie. Nous ne savons pas encore construire ces logements de façon banalisée (le surcoût est aujourd'hui de l'ordre de 15 %), mais demain, l'augmentation du prix de l'énergie aidant, les métiers du bâtiment sauront le faire. Une demande d'un habitat plus respectueux de la nature et plus économe dans ses modes de consommation est déjà observée par les experts, même si elle est encore marginale. Il faudra également investir massivement dans la réhabilitation du parc bâti, ce qui va être cher, mais ce surcoût correspond aussi à du développement économique et à de l'emploi. Cette dynamique doit être fortement encouragée par les pouvoirs publics. Les acteurs économiques et sociaux ne se sont pas encore suffisamment appropriés la question du changement climatique, il faut faciliter leur participation et leur engagement, notamment en donnant l'exemple avec les bâtiments publics.

### Responsabiliser et impliquer les acteurs

#### Le rôle fondamental de la collectivité publique

« La collectivité publique, déclare Pierre Radanne, est la seule à être en capacité de mettre en réseau les différents partenaires concernés par le changement climatique et c'est elle qui a le contact avec le citoyen. On ne peut gagner sans l'adhésion de tous puisque la moitié des émissions de GES résulte de nos actes individuels.



*En ce sens, la lutte contre le changement climatique exige un énorme progrès culturel et pose la difficile question de l'évolution des modes de vie ainsi que celle des modes d'intervention !* »

Il n'est cependant pas toujours aisé de communiquer et de mobiliser sur un sujet si complexe. Pour Michèle Froment-Védrine, « il s'agit avant tout d'informer sans affoler, en s'efforçant de faire des présentations avantageuses / inconvénients. »

Au-delà, Pierre Radanne explique : « il faut aider chacun à concilier sa recherche de plaisir et à adapter sa consommation. Il y a là un impératif de réussite démocratique. Car, des enjeux de cette gravité peuvent "écraser" : c'est comme si un médecin vous annonçait une grave maladie et qu'il n'en connaissait pas le traitement... Pour surmonter l'angoisse, la métaphore qui fonctionne est celle de l'escalier. Nous sommes au rez-de-chaussée et devons bondir au premier étage. Malheureusement, aucun d'entre nous n'y parviendra d'un seul bond. Il nous faut donc réussir à construire un escalier que tout le monde puisse monter. En d'autres termes, il s'agit d'orchestrer sur la durée une marche de progression et la rendre lisible, étape par étape. Il faut construire

*un récit d'avenir et raconter des scénarios de réussite individuels et collectifs. »*

La lutte contre le changement climatique engage ainsi directement la responsabilité politique des élus qui seront jugés demain sur leur capacité à traduire en actions concrètes une politique de développement durable conciliant aspirations individuelles et intérêts collectifs.

### Mettre en cohérence les différentes politiques locales

En matière de développement durable, la force des politiques publiques locales est de pouvoir relier les problèmes entre eux et rechercher ainsi sur le territoire des réponses plus diverses, plus cohérentes et plus partenariales. Même si la tâche n'est pas simple, mettre en cohérence les politiques d'urbanisme, de développement de l'emploi et des transports avec les scénarios de changement climatique constitue une priorité. Un levier possible pourrait être de généraliser les études d'impact, en particulier en matière de santé ou de biodiversité, préalablement aux projets d'aménagement. La mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance aménagée sur la base de principes de subsidiarité



et de décroisement des compétences entre les différentes collectivités publiques est une autre voie de succès, permettant des gains de temps et d'argent.

## Anticiper à l'échelle des territoires

### Visualiser les chemins possibles

« Cette affaire du changement climatique, c'est le retour du politique ! déclare Pierre Radanne. Et plus nous tarderons à agir, plus les mesures à prendre seront douloureuses et coûteuses. Les états et les territoires qui n'auront pas anticipé ce virage seront, en plus d'être en retard, frappés plus durement. » La qualité de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique constitueront demain, dans la concurrence entre les villes européennes, un important atout, révélateur de la qualité de vie et de la perfor-

mance des territoires. Il y a donc nécessité d'un effort de prospective, qui permette de visualiser les chemins possibles, de hiérarchiser les priorités et de déceler les signaux faibles : par exemple le passage d'une économie de la possession à une économie de l'usage avec le développement de la location (de plus en plus courant notamment pour l'automobile...).

### Mesurer la vulnérabilité du territoire

En quelques années, les thèmes du changement climatique et du développement durable sont passés du statut de slogan à celui d'une préoccupation de plus en plus partagée. « Le premier vol spatial a été, de ce point de vue, un cap dans la prise de conscience de notre appartenance à la même planète terre, » explique Hugues de Jouvenel. Pourtant, peu d'informations sont finalement disponibles quant aux impacts du

changement climatique sur les systèmes urbains, la santé, la biodiversité ou encore les paysages. Observer et analyser devient aujourd'hui indispensable pour concevoir des stratégies pertinentes. Il faut diagnostiquer la vulnérabilité des territoires aux variations du climat, mais aussi mesurer les impacts pour les habitants. « La veille scientifique est entravée par le cloisonnement des institutions, souligne Thierry Lang. Or il s'agit d'imaginer quels vont être les problèmes de demain et ce n'est pas un institut unique qui peut le faire car s'il y a un aspect purement scientifique, il y a aussi un aspect sociétal. »

## Émergence de la question du changement climatique

1827	Compréhension de la capacité de certains gaz à piéger le rayonnement infrarouge	1997	<b>Protocole de Kyoto</b> Adoption d'objectifs quantitatifs pour 2012 pour les pays industrialisés
1896	Identification par Arrhenius du mécanisme de l'effet de serre, mais impossibilité d'interprétation des variations du climat	2005	<b>Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto</b> sans les États-Unis
1960	Début d'un suivi sérieux des températures grâce aux satellites	2006	Début de la négociation pour la période suivante
1985	<b>Reconstitution de l'évolution du climat</b> depuis 150 000 ans à partir de l'analyse de glaces de l'Antarctique Mobilisation de la communauté scientifique	2007	<b>Conférence de Bali</b> En France : "Grenelle de l'environnement" État et représentants de la société civile ont défini une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.
1992	<b>Conférence de Rio</b> Adoption de règles qualitatives		



# poursuivre ...

## De nouvelles grilles de lecture

### Le rapport au temps

- Pour comprendre le fonctionnement des territoires, il faut désormais intégrer la dimension temporelle. En plus du "où" et du "pourquoi", l'analyse géographique et urbaine, pour être pertinente, doit prendre en compte une troisième dimension, le "quand" : quelle heure, quel jour de la semaine, quelle période de l'année mais aussi quelle durée.
- Le temps est une ressource, pour les individus comme pour les territoires. C'est un "capital" et il s'apprécie s'il n'est pas "temps libre" mais "temps valorisé", s'il n'est pas "temps perdu" mais "temps utile".
- Le temps est un élément incontournable de l'efficacité des politiques publiques. Prendre en compte la dimension temporelle est indispensable pour surmonter les distorsions entre le temps des élus, celui des urbanistes et des professionnels, celui des financiers, celui des habitants ; entre le temps des projets, celui des procédures, celui de la concertation, celui des réalisations ; entre l'immédiateté de l'économie, de l'information et l'inertie des phénomènes écologiques, des valeurs.

### Le qualitatif, les valeurs

- Les facteurs d'attractivité des territoires, de développement économique, de cohésion sociale se déclinent aussi en termes de qualité de vie, de capital culturel, de capital "humain", de compétences, de réseaux, de confiance, de valeurs partagées, d'identité.
- Les choix et les usages des individus tiennent compte d'éléments tels que la réputation, le sens, la conformité à certaines valeurs...

### Le rapport global / local

- Les fonctionnements économiques, humains... sont aujourd'hui multidimensionnels. Les enjeux locaux et globaux s'imbriquent et sont interdépendants ( la "glocalisation").
- Le positionnement mondial des territoires suppose une différenciation, l'affirmation des identités locales, la mise en avant des spécificités.

### La transversalité

- Comprendre et rendre compte de la complexité des phénomènes sociétaux, des besoins... nécessite des approches et des analyses transversales.
- La transversalité doit aussi présider à la mise en œuvre et à l'harmonisation des politiques publiques pour répondre à cette complexité.

### Le partenariat et la négociation

- Les partenariats public-public / public-privé sont des leviers d'efficacité des politiques publiques, en écho à la transversalité.
- L'implication des acteurs et des habitants entérine et tire parti de l'individuation croissante des modes de vie et des comportements, de l'autonomie des choix et des engagements. C'est une façon d'enrichir les politiques publiques dans leur définition et leur mise en œuvre.
- Partenariat, implication des habitants... supposent des capacités de négociation.

# ... la réflexion prospective

## **Un "regard prospectif" partagé au sein des observatoires partenariaux de l'auat**

La prospective est désormais une compétence essentielle pour l'agence d'urbanisme de l'aire urbaine toulousaine à l'articulation entre l'observation, l'évaluation, la planification et la mise en œuvre des politiques publiques. En portant un regard décalé, à la fois transversal et singulier, sur les réalités quotidiennes, la prospective vient ainsi enrichir le travail des observatoires partenariaux animés par l'agence :

### **Connaître**

Organisée autour d'une veille active, la "ressource prospective" permet d'alimenter la réflexion menée par ces observatoires, d'améliorer la connaissance des faits émergents, et de partager une même lecture de l'avenir des territoires. Elle identifie également les nouveaux indicateurs à suivre tout en développant un volet "benchmarking".

### **Animer**

Des "temps" prospectifs sont organisés avec les communautés d'acteurs réunies lors des rencontres ou des ateliers des observatoires. Un séminaire prospectif est aussi prévu chaque année pour approfondir un questionnement faisant lien entre les sujets abordés par les observatoires et partager la réflexion prospective avec un partenariat élargi.

### **Diffuser**

La prospective trouve sa place dans les différentes publications de l'agence sous forme de dossiers réactifs, de dossiers thématiques, de documents de référence...



## Les observatoires partenariaux animés par l'auat

### L'observatoire partenarial de l'habitat

Cet observatoire est constitué d'une quarantaine d'organismes, membres adhérents de l'auat, professionnels de l'immobilier et de l'aménagement, les représentants du monde de l'entreprise et des milieux économiques, les financeurs et les experts du domaine de l'habitat.

### L'observatoire partenarial de l'environnement

Il est constitué d'une trentaine d'organismes, membres adhérents de l'auat, associations spécialisées (ARPE, ORAMIP...), des acteurs (Chambre d'agriculture, SAFER, aéroport de Toulouse-Blagnac...), des chercheurs (laboratoires CESBIO et GEODE) ou d'autres experts dans le domaine de l'environnement (SMEAG, ADEME, DRIRE, Agence de l'eau...).

### L'observatoire partenarial de l'économie et de l'emploi

Cet observatoire compte une quarantaine d'organismes, membres adhérents de l'auat, ainsi que différents experts (DRTEFP, URSSAF, Midi-Pyrénées expansion...), des professionnels (pôles de compétitivité, MEDEF...) ou des chercheurs-universitaires (CIEU, LEREPS...). Il s'inscrit en complémentarité avec les dispositifs à l'œuvre localement (Insee, CRCI, CCIT, communautés d'agglomérations...).

### L'observatoire toulousain de l'immobilier d'entreprise (Otie)

L'Otie est une association créée en 2002 par les professionnels de la transaction en immobilier d'entreprise, les communautés d'agglomération du Grand Toulouse, du Sicoval, du Muretain, la Chambre de commerce et d'industrie et l'auat. L'association compte aujourd'hui 61 adhérents : utilisateurs (entreprises), promoteurs, organismes financiers, experts, commercialisateurs...

### L'observatoire de la Conférence d'urbanisme commercial (CUC)

La Conférence d'urbanisme commercial regroupe les quatre établissements publics de SCoT de l'aire urbaine, des collectivités locales (communautés d'agglomération, communes...), la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers. Professionnels, associations de consommateurs et services de l'État y sont également associés.

### L'observatoire du système de gestion globale des déplacements (SGGD)

Le système de gestion globale des déplacements (SGGD) est une coopération qui regroupe une dizaine d'institutions de l'aire urbaine toulousaine : l'État, le Conseil régional Midi-Pyrénées, le Conseil général 31, Tisséo-Smtc, les communautés d'agglomération du Grand Toulouse et du Sicoval, la Ville de Toulouse, la SnCF, Réseau Ferré de France, la Direction départementale de la sécurité publique, la Gendarmerie départementale, Tisséo-Réseau Urbain et l'auat.



# les tables rondes

## Les conférences prospectives de l'aire urbaine

- **Le vieillissement et l'allongement de la vie - décembre 2003**

François-Régis Valette, Président du SICOVAL, Maire d'Auzeville

Françoise de Veyrinas, Maire-Adjointe de Toulouse, Vice-Présidente du Grand Toulouse

- **Les nouveaux modes d'habiter - mars 2004**

François-Régis Valette, Président du SICOVAL, Maire d'Auzeville

Françoise de Veyrinas, Maire-adjointe de Toulouse, Vice-Présidente du Grand Toulouse

- **Rythmes urbains et rapport au temps des citoyens - juin 2004**

François-Régis Valette, Président du SICOVAL, Maire d'Auzeville

Françoise de Veyrinas, Maire-Adjointe de Toulouse, Vice-Présidente du Grand Toulouse

- **Evolutions de la grande distribution commerciale et comportements d'achat des ménages - juin 2004**

Claude Mérono, Maire-Adjoint de Saint-Orens

François-Régis Valette, Président du SICOVAL, Maire d'Auzeville

Marie-Denise Xerri, Maire de Caraman

- **Santé publique et vulnérabilités urbaines - novembre 2004**

François Chollet, Président délégué du Grand Toulouse

Françoise de Veyrinas, Maire-Adjointe de Toulouse, Vice-Présidente du Grand Toulouse

- **Qualification et intégration des populations - juin 2005**

Pierre Cohen, Député-Maire de Ramonville

Monique Iborra, Vice-Présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Françoise de Veyrinas, Maire-Adjointe de Toulouse, Vice-Présidente du Grand Toulouse

- **Culture, citoyenneté et rayonnement métropolitain - juin 2006**

Danielle Buys, Maire-Adjointe de Tournefeuille

Marie Déqué, Maire-Adjointe de Toulouse

François-Régis Valette, Président du SICOVAL, Maire d'Auzeville



## **Les séminaires prospectifs Inter-Scot**

### **Premier séminaire – décembre 2005**

Pierre Cohen, Député-Maire de Ramonville

Louis Germain, Maire-Adjoint de Colomiers

Guy Hélé, Maire de Carbonne

Annette Laigneau, Conseillère du Grand Toulouse, élue de Toulouse

Claude Raynal, Président du GIP Inter-Scot, Maire de Tournefeuille

François-Régis Valette, Président du SICOVAL, Maire d'Auzeville

Marie-Denise Xerri, Maire de Caraman

Françoise Dedieu-Casties, Maire de Lacaugne, Vice-Présidente du Pays du Sud Toulousain

### **Second séminaire – mai 2007**

Pierre Dufresne, Président du Scot du Nord Toulousain

Monique Iborra, Vice-Présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

Jean-Luc Moudenc, Président du SMEAT, Maire de Toulouse

Georges Meric, Président du Scot du Lauragais

Claude Raynal, Président du GIP Inter-Scot, Maire de Tournefeuille

Gérard Roujas, Président du Scot du Pays Sud Toulousain



# les experts

**François Ascher** est urbaniste, diplômé en sciences économiques, docteur en études urbaines et en sciences humaines. Il est professeur à l'IFU (Institut français d'urbanisme / Université Paris 8). Il s'intéresse aux questions de mobilité, notamment dans le cadre de l'Institut pour la ville en mouvement (PSA Peugeot Citroën) dont il préside le conseil scientifique et d'orientation.

**Francis Beaucire** est géographe. Il enseigne à l'Université de Paris 1 et à l'ENPC (École nationale des ponts et chaussées). Chercheur membre du CRIA (Centre de recherche sur les activités, les réseaux et l'aménagement), il travaille actuellement sur le bilan et les enjeux de l'action publique dans le champs des politiques territoriales. Il est également membre du Conseil scientifique du PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture), du Comité de prospective de l'Établissement public d'aménagement Seine-Arche et dirige la revue *Transports urbains, mobilités, réseaux, territoires*.

**François Bellanger** est consultant et directeur du cabinet-conseil Transit Consulting dont il est le fondateur. Il conduit des chantiers de réflexion prospective pour de grandes entreprises. Il anime également TRANSIT-CITY, un programme de réflexion et de recherche sur la ville et les modes de vie qui a pour ambition de jeter des passerelles entre des domaines aussi divers que l'urbanisme et le marketing, la grande distribution et la sociologie, la promotion immobilière et le transport.

**Fernando Bertolotto** est consultant, sociologue, spécialiste en santé publique. Il a été directeur de recherche à l'association RESSCOM (Recherche et évaluations sociologiques sur le social, la santé et les actions communautaires) et directeur du Comité Régional d'Éducation pour la Santé de Languedoc-Roussillon. Il a notamment participé à une recherche sur le thème *Les déterminants urbains de la prévention et de la santé* dans le cadre d'un programme interdisciplinaire de recherche sur la ville.

**Jean-Yves Boulin** est sociologue à l'IRISE (Institut de recherche interdisciplinaire en socio-économie), Université de Paris-Dauphine. Sociologue des relations

industrielles, Jean-Yves Boulin s'est progressivement spécialisé dans l'analyse du temps et des politiques temporelles. Il travaille sur la question de l'articulation entre le temps de travail et les autres temps sociaux. Il est membre du comité de rédaction de la revue *Futuribles* et participe à plusieurs réseaux internationaux tels que le Séminaire international sur le temps de travail (SITT/ISWT) ou le Réseau européen d'excellence territoriale (EUREUXTER)

**Gabriel Colletis** est professeur à Université Toulouse 1 et directeur du Lereps (Laboratoire d'études et de recherches sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux). Il a été conseiller scientifique auprès du Commissariat général du Plan au Service du développement industriel et technologique.

**Michèle Froment-Védrine** est médecin et directrice générale de l'AFSSET (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail).

**Jean-Pierre Gilly** est professeur d'économie à l'Université Toulouse 1. Il est membre de la section Europe du Conseil économique et social de Midi-Pyrénées et co-responsable d'un contrat de recherche pour la Région Midi-Pyrénées sur les pôles de compétitivité en Europe. Ses recherches sont centrées sur la dimension locale des processus productifs et plus particulièrement sur les approches en termes de proximités (géographique, organisationnelle, institutionnelle).

Il travaille actuellement sur la notion de gouvernance locale comme espace intermédiaire de régulation économique ainsi que sur les relations secteur-territoire, dans leurs dimensions productive et institutionnelle.

**Édith Heurgon** est co-directrice du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle. Elle organise des colloques littéraires et scientifiques et anime aux éditions de l'Aube une collection sur la prospective du présent. Docteur en mathématiques elle a exercé des fonctions à la RATP dans le domaine de la recherche, de la prospective, de la formation, du développement territorial et de la stratégie.

**Bernard Hillau** est ingénieur de recherche au CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifica-



tions). Il est en charge de la mission décentralisation et de l'animation du réseau des centres associés régionaux du Céreq, qui, en appui aux régions, anime une réflexion d'ensemble sur les "outils régionaux d'analyse formation-emploi" (groupe ORAFE). Cette mission réalise également des études au niveau national sur la mise en œuvre des lois de décentralisation ainsi que des travaux d'évaluation des politiques régionales.

**Marie-Christine Jaillet-Roman** est directrice de recherches et dirige le LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires) à l'Université de Toulouse - Le Mirail. Ses travaux portent sur les processus de fragmentation sociale de la ville et les politiques urbaines de cohésion sociale. Elle est responsable de l'axe « Territoires, Villes, Modes de vie, Environnement » de la Maison des sciences de l'homme et de la société de Toulouse, et est membre du conseil scientifique du PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture).

**Hervé Jobbé-Duval** est promoteur et co-fondateur de la Centrale de création urbaine, collège de maîtres d'ouvrage du secteur privé et réglementé dont le but est de répondre aux enjeux du renouvellement urbain et de préfigurer l'urbanisme de demain. Ancien directeur chez Nexity, il a notamment créé la société Apollonia, spécialisée dans les grandes opérations de restructurations urbaines en partenariat public / privé.

**Hugues de Jouvenel** est consultant et directeur général du groupe Futuribles, centre international d'études pluridisciplinaires et prospectives dédié à l'analyse du monde contemporain, de ses futurs possibles, des enjeux collectifs à moyen et à long terme, des politiques et des stratégies pouvant être adoptées. Il assure aussi la direction du mensuel Futuribles, revue d'analyse et de prospective sur les grands problèmes de société.

**Véronique Lamblin** est consultante et directrice d'études à Futuribles, centre international d'études pluridisciplinaires et prospectives. Elle a également travaillé pour le groupe Renault, comme chargée de mission au sein de la cellule stratégie à la Direction de la stratégie et du Plan.

**Thierry Lang** est épidémiologiste à l'INSERM et professeur à la faculté de médecine de Toulouse-Purpan. Il est intervenu au nom du Réseau de veille et d'observation sanitaire Midi-Pyrénées qui réunit une vingtaine de chercheurs et professionnels de la santé.

**Robert Le Moigne** est économiste et directeur du cabinet Cercia (Centre d'études et de recherches pour le commerce, l'industrie et l'artisanat), conseil en marketing et urbanisme commercial. Il travaille sur l'ensemble de la France pour des collectivités territoriales, des sociétés de distributions et des chambres consulaires.

**Alain Parant** est démographe et chercheur à l'INED (Institut National d'Études Démographiques). Il travaille notamment sur les origines, la diffusion dans le temps et dans l'espace et les conséquences économiques et sociales du vieillissement démographique. Il est aussi membre du comité de rédaction de la revue Futuribles.

**Pierre Radanne** est consultant et fondateur du cabinet d'études, de conseil et de formation Futur Facteur 4. Expert indépendant spécialisé sur les questions énergétiques et de changement climatique, il a participé aux négociations internationales sur le climat dans le cadre de l'ONU.

Outre ses activités de consultant, il est également expert auprès de différentes institutions (Commission européenne, Banque mondiale, DATAR...). Il est en outre président de l'association 4D – Dossiers et Débats pour le Développement Durable et a été président de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

**Bernard Reichen** est architecte urbaniste et co-fondateur de l'agence Reichen et Robert. Il intervient notamment dans des études urbaines concernant la reconquête des territoires de l'urbanisation contemporaine. Ses projets concernent la création de nouveaux quartiers comme le Grand Projet de Ville de Metz-Borny, mais se développent aussi à l'échelle territoriale comme la réalisation du schéma de cohérence et d'organisation territorial de Montpellier.



Bernard Reichen est membre du comité directeur du PUCA (Plan Urbanisme, Construction et Architecture), membre du conseil scientifique du programme architecture nouvelle européen (European) et membre du comité français de cette organisation.

**René Rizzardo** est ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles. Il a aussi été maire-adjoint à la culture de la ville de Grenoble.

**Dominique Royoux** est géographe, directeur de l'agence des temps de l'agglomération de Poitiers. Avant l'agence des temps, il a créé un laboratoire des migrations, puis un observatoire de l'agglomération, où pendant douze ans il a étudié la population poitevine : démographie, chômage, loisirs culturels...

**Guy Saëz** est directeur de recherche au PACT (Politiques publiques, actions politiques, territoires), et enseignant à l'IEP (Institut d'études politiques) de Grenoble. Ses travaux interrogent les effets de l'interaction entre les logiques socio-économiques du pluralisme culturel et les logiques de recomposition des systèmes politiques, notamment dans leurs dimensions territoriales.

Il travaille actuellement sur les notions de société "interculturelle" et "interterritoriale" en collaboration notamment avec la DATAR (co-direction du groupe de prospective *Loisir, culture, société*), et l'Observatoire des politiques culturelles.

**Claude Seibel** est polytechnicien et a présidé le groupe *Perspectives des métiers et des qualifications* auprès du Commissariat général du Plan. Après avoir été directeur des Statistiques démographiques et sociales de l'INSEE et membre du Conseil scientifique de l'évaluation des politiques publiques, Claude Seibel a été directeur de l'animation de la Recherche, des Études et des Statistiques au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Aujourd'hui retraité, il collabore avec le Commissariat général du Plan (devenu Centre d'analyse stratégique).

**François de Singly** est sociologue, professeur à l'Université de Paris-Descartes et directeur du CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux). Il est spé-

cialiste de la famille, de la vie privée, des sociétés individualistes. Il travaille sur les processus d'individualisation, notamment dans le couple ou en famille et cherche à saisir les mutations contemporaines de la famille.

**Ghislaine Soulet** est docteure en géographie et aménagement, diplômée de sociologie des institutions, co-fondatrice du cabinet de consultants *La Ville Demain*. Elle a démarré sa carrière au sein des agences d'urbanisme avant d'intégrer la communauté urbaine de Strasbourg où elle a assuré pendant dix ans la direction du secteur de la prospective, de la programmation des investissements et de l'évaluation des politiques publiques. Tout en poursuivant des activités d'enseignement et de recherche publique, elle a développé des activités de consultante.

**Clotilde Tascon-Mennetrier** est chargée de mission à l'Institut des Villes. Elle anime les groupes de travail : "*le temps des villes*", "*villes et vieillir*", "*villes et finances locales*", "*villes et politiques de santé et développement durable*".

**Jean-Marc Zuliani** est enseignant chercheur à l'Université Toulouse 2 et rattaché au LISST (Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés territoires). Il s'intéresse au rapport entre l'aéronautique et les villes, à la localisation des activités économiques et leur insertion dans le tissu urbain. Il poursuit ses recherches sur les services et la tertiairisation et sur les rapports entre système productif localisé et ville.

# bibliographie

## ■ Éclairer les avenirs possibles

introduction à la  
démarche prospective

- La prospective territoriale, outil de construction d'une vision partagée, Dossier FNAU n° 20 - septembre 2007.
- Invitation à la prospective, de Jouvenel H., Éditions Futuribles, 2004.
- Prospective pour une gouvernance démocratique, Heurgon É., Landrieu J. (coord.), Éditions de l'Aube, 2000.

## ■ Faire société

valeurs

- Identités, cultures et territoires, Saez J-P. (dir.), Desclée de Brouwer, 1995.
- La Décentralisation culturelle, Rizzardo R., La Documentation française, 1990.
- La nouvelle question urbaine, Jaillet M-C., Donzelot J., (dir), collection "Recherches", éditions du PUCA, 2001.
- La ville du XXI<sup>e</sup> siècle peut-elle encore être le creuset du "faire société ?", Jaillet M-C., Habitat et Société n° 19, 2000.
- Les personnes âgées dans la société, avis du Conseil Économique et Social, 23 mai 2001.
- L'individualisme est un humanisme, de Singly F., Éditions de l'Aube, la Tour d'Aigues, 2005.

## ■ Vivre la ville

modes de vie

- La ville à mille temps, Boulin J-Y., Mückenberger U., Éditions de l'Aube, 2002.
- Le vieillissement démographique dans l'Union européenne à l'horizon 2050, une étude d'impact, (coll.) Travaux et recherches de prospective, n° 6, Futuribles, 1997.
- Nouveaux rythmes urbains, quels transports ?, Bailly J-P, Heurgon É., l'Aube 2001.
- Prospective de l'habiter, Ascher F., Futuribles n° 238, janvier 1999.
- Quels espaces-temps de la vie quotidienne à l'horizon 2020 ?, Boulin J-Y., Domergues P., Godard F., DATAR, revue Territoire 2020 n°3, juin 2001.
- Radioscopie de la France en mutation, 1950-2030. L'évolution socio-économique, les modes de vie, les territoires, les villes, la mobilité et l'environnement en 40 dimensions, de Jouvenel H., Lamblin V., Theys J., Futuribles, 2003.
- Toulouse : des péri-urbains heureux, Jaillet M-C., Urbanisme hors-série n°12, avril 1999.

## ■ Saisir les ressorts de la croissance

économie et emploi

- Firmes et territoires : entre nomadisme et ancrage, Colletis G., Gilly J-P., Pécqueur B., Perrat J. et Zimmermann J-B., Espaces et Sociétés, n°88/89, 1997.
- Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives, Colletis G., Pécqueur B., Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n°3, 1993.
- La France industrielle en question. Analyses sectorielles, Colletis G., Lung Y., (dir), La Documentation française, 2006.
- Les métiers en 2015, rapport du Centre d'Analyse Stratégique et de la DARES, janvier 2007.
- Vers une réinstitutionnalisation du rapport salarial centrée sur la question des compétences : un nouveau chantier pour l'approche en termes de régulation, Colletis G., Dieudaide P., Cahier du GRES, n° 2005-19, septembre 2005.

## ■ Préserver les ressources

énergie et climat

- Énergies de ton siècle ! Des crises à la mutation, Radanne P., Édition Lignes de repères, 2005.
- Quelles pistes de recherche pour maîtriser l'effet de serre ?, Lamblin V., Futuribles n° 315, 2006.

## Sites Internet

- Agence française de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail : [www.afsset.fr](http://www.afsset.fr)
- Centre culturel international de Cerisy : [www.ccic-cerisy.asso.fr](http://www.ccic-cerisy.asso.fr)
- Centre d'analyse stratégique : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)
- Commissariat général du Plan : [www.plan.gouv.fr](http://www.plan.gouv.fr)
- Centre d'études et de recherches sur les qualifications : [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)
- Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) : [www.diact.gouv.fr](http://www.diact.gouv.fr)
- Escale(s), l'observatoire de la distribution, François Bellanger : [www.transit-city.com](http://www.transit-city.com)
- Futuribles International : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)
- Institut des villes : [www.institut-des-villes.org](http://www.institut-des-villes.org)
- Institut national de veille sanitaire : [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)
- Observatoire régional de la santé Midi-Pyrénées : [www.ormip.org](http://www.ormip.org)
- Observatoire des politiques culturelles : [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)
- Observatoire régional emploi formation : [www.cariforef-mp.asso.fr](http://www.cariforef-mp.asso.fr)

## Documents auat

- Atlas de l'aire urbaine de Toulouse, auat - INSEE Midi-Pyrénées, 2002.
- Documents téléchargeables sur [www.auat-toulouse.org](http://www.auat-toulouse.org) : Prospectives villes, Actes du séminaire prospectif du 2 décembre 2005 et du 10 mai 2007.

### La prospective en Midi-Pyrénées

#### *Les chemins de 2010 : Midi-Pyrénées en prospective*

Ce premier travail de prospective sur notre région a été réalisé de 1990 à 1992 à l'initiative du Préfet de Région, sous la direction du SGAR. Il a mobilisé les universités toulousaines et leurs centres de recherche dans le domaine des sciences sociales et économiques ainsi que des disciplines se préoccupant de l'aménagement du territoire.

Ce travail a donné lieu à la rédaction par J.C. Flamant et J.C. Lugan d'un rapport de synthèse éponyme (84 pages, Éditions de la Préfecture de Région Midi-Pyrénées, juin 1991), puis en 1992, aux **assises régionales de la prospective**.

#### *Les desseins de 2030, une prospective pour les habitants de Midi-Pyrénées*

Premier travail de la section prospective du Conseil Économique et Social Régional, créée en 1994 et qui a bénéficié dès son démarrage de l'enrichissement intellectuel de ceux qui avaient élaboré la réflexion régionale, **les chemins de 2010**.

Ce document, publié en 1998, est le résultat de deux ans et demi de travail. Il s'agissait pour la section prospective de sonder les futurs de Midi-Pyrénées.

Pour donner la possibilité d'une large expression de la société civile autour de cette thématique, le CESR a organisé en 2000 les **Rencontres du futur**.

En 2007, le CESR a poursuivi son travail prospectif et a publié **Réflexion Prospective sur les espaces ruraux, les espaces urbains et leurs interactions en Midi-Pyrénées à l'horizon 2040**, travail prolongé en juillet 2007 par l'organisation des **deuxièmes Rencontres du futur** à Gimont.



Cette publication est née de la volonté de l'auat de valoriser et faire partager les apports des conférences et séminaires prospectifs organisés entre 2003 et 2007.

L'auat tient à remercier les experts pour leurs contributions, mais aussi les partenaires et les élus de l'aire urbaine toulousaine venus enrichir les débats lors de ces différents "rendez-vous" de la prospective.

Directeur de la publication : Jean-Marc Mesquida

Coordination générale : Florence Mizzi

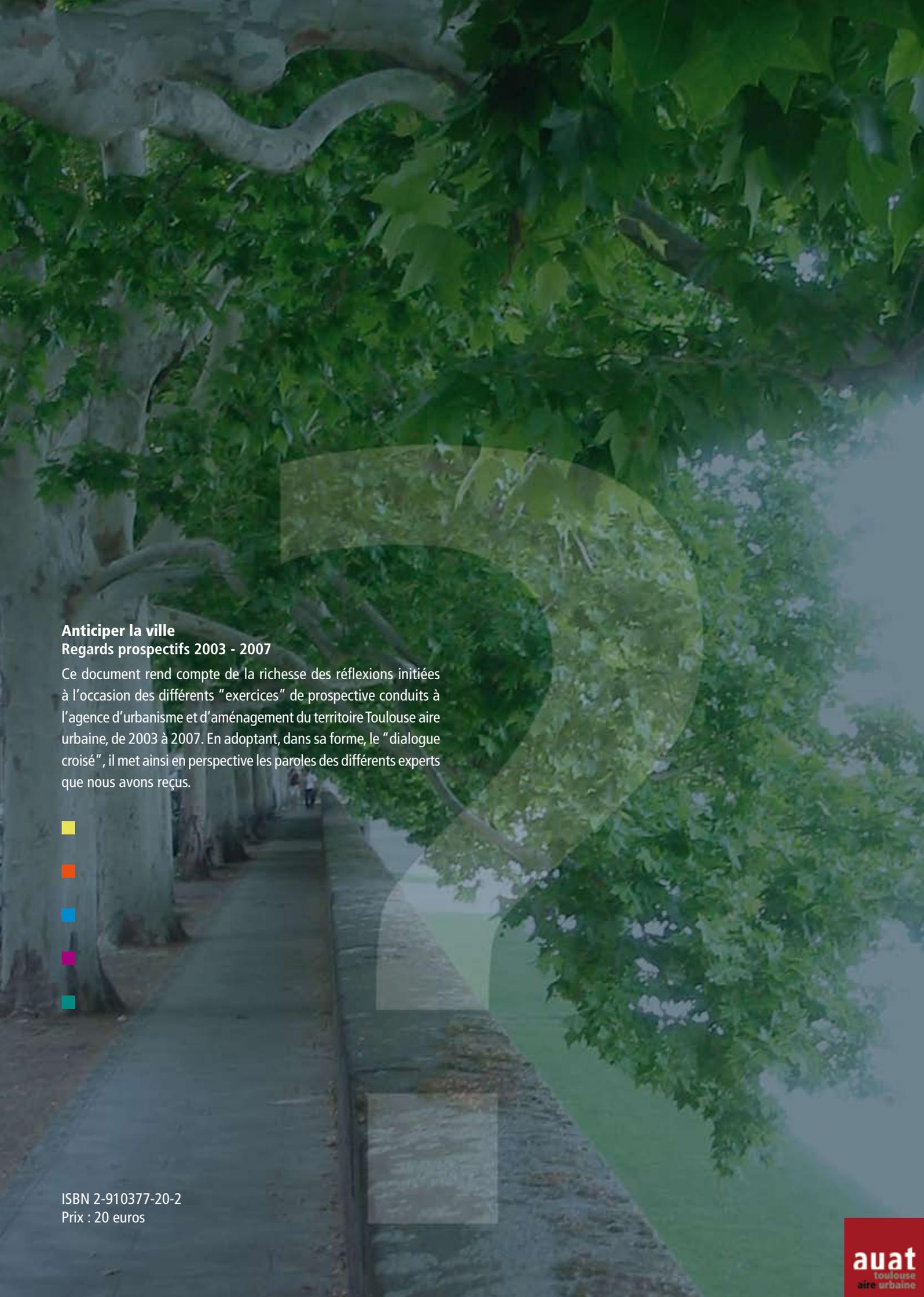
Comité de rédaction : Pierre Lépagnot, Jean-Marc Mesquida, Florence Mizzi, Clarisse Schreiner

Ont également contribué à la réalisation de ce document : Jasmine Cailler et Fatima Selab

Conception graphique et réalisation : Frédéric Bastier et Philippe Larincq

Achévé d'imprimer en juillet 2008  
sur les presses de l'imprimerie SRI Feuille à L'Union  
Dépot légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2008



A photograph of a tree-lined path, likely in Toulouse, France. The path is paved and runs alongside a row of mature trees with thick, light-colored trunks and dense green foliage. A large, semi-transparent green circular graphic is overlaid on the right side of the image, partially obscuring the trees and path. The overall scene is bright and natural.

## Anticiper la ville

### Regards prospectifs 2003 - 2007

Ce document rend compte de la richesse des réflexions initiées à l'occasion des différents "exercices" de prospective conduits à l'agence d'urbanisme et d'aménagement du territoire Toulouse aire urbaine, de 2003 à 2007. En adoptant, dans sa forme, le "dialogue croisé", il met ainsi en perspective les paroles des différents experts que nous avons reçus.



ISBN 2-910377-20-2  
Prix : 20 euros